

4  
ÉDUCATION  
DE QUALITÉ



**Vue d'ensemble continentale :**

# Passerelles entre CESA et l'ODD 4 en Afrique

## UNESCO

L'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été adopté par 20 pays lors de la Conférence de Londres en novembre 1945. Il est entré en vigueur le 4 novembre 1946. L'organisation compte actuellement 195 États membres et 11 membres associés. La vocation première de l'UNESCO est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant la collaboration entre les nations par l'éducation, la science, la culture et la communication afin de promouvoir le respect universel de la justice, du droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue, ni de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples.

L'UNESCO a cinq fonctions principales, inscrites dans son mandat : 1) des études prospectives sur l'éducation, la science, la culture et la communication dans le monde de demain ; 2) le progrès, le transfert et le partage des connaissances par des activités de recherche, de formation et d'enseignement ; 3) des actions normatives en vue de la préparation et de l'adoption d'instruments internationaux et de recommandations réglementaires ; 4) l'expertise par le biais de la coopération technique avec les États membres, en faveur de leurs projets et politiques de développement ; et 5) l'échange d'informations spécialisées.

### Institut de statistique de l'UNESCO

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est le bureau de statistique de l'UNESCO chargé de rassembler, pour le compte des Nations Unies, des statistiques mondiales dans les domaines de l'éducation, de la science et la technologie, et de la culture et la communication.

L'ISU est la source officielle des données comparables au plan international utilisées pour effectuer le suivi de l'Objectif de développement durable sur l'éducation et des cibles clés relatives à la science, la culture, la communication et l'égalité entre les genres.

Publié en 2021 par :

Institut de statistique de l'UNESCO  
P.O. 6128, Succursale Centre-Ville Montréal, Québec H3C 3J7 Canada  
Canada

Tél. : +1 514-343-6880  
Courriel : [uis.publications@unesco.org](mailto:uis.publications@unesco.org)  
<http://www.uis.unesco.org>

Réf. : UIS/2021/LO/IP/01  
© UNESCO-UIS 2021

Cette publication est disponible en accès libre sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). En utilisant le contenu de cette publication, les utilisateurs acceptent d'être liés par les conditions d'utilisation du Dépositaire en accès libre de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement les vues de l'UNESCO et n'engagent à rien l'Organisation.

Vue d'ensemble continentale :

# Passerelles entre CESA et l'ODD 4 en Afrique



INSTITUT  
DE STATISTIQUE  
DE L'UNESCO



## Table des matières

<b>Préface</b> .....	5
<b>1. Introduction</b> .....	6
<b>2. Cadres régionaux de suivi</b> .....	7
<b>3. Passerelles entre l'ODD 4 et CESA 16-25</b> .....	11
<b>4. OS 1 :</b> Revitaliser la profession enseignante pour en assurer la qualité, la pertinence et l'adéquation à tous les niveaux d'éducation .....	14
<b>5. OS 2 :</b> Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation .....	18
<b>6. OS 3 :</b> Exploiter la capacité des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et de la formation ainsi que la gestion des systèmes éducatifs .....	23
<b>7. OS 4 :</b> Assurer l'acquisition de connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement des études à tous les niveaux et pour tous les groupes, par des processus d'harmonisation nationale, régionale et continentale .....	26
<b>8. OS 5 :</b> Accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres .....	29
<b>9. OS 6 :</b> Lancer des programmes d'alphabétisation ambitieux et efficaces pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme .....	33
<b>10. OS 8 :</b> Accroître les potentialités en formation technique et professionnelle dans l'enseignement secondaire et supérieur, en renforçant les liaisons bénéfiques entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation .....	37
<b>11. OS 9 :</b> Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pour relever les défis du continent et promouvoir la compétitivité mondiale .....	40
<b>12. OS 10 :</b> Promouvoir l'éducation pour la paix ainsi que la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge .....	43
<b>13. Indicateurs supplémentaires</b> .....	46

## Tableau des figures

<b>Figure 1</b> : Carte avec code couleur des États membres de l'Union africaine, par région.....	11
<b>Figure 2</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.c.1 de l'ODD par pays, 2016-2020.....	14
<b>Figure 3</b> : Pourcentage moyen d'enseignants possédant les qualifications minimales requises par région, CITE 1, 2016-2020.....	15
<b>Figure 4</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.a.1 de l'ODD par pays, 2016-2020.....	19
<b>Figure 5</b> : Pourcentage moyen d'établissements scolaires offrant : (i) l'accès à l'eau potable essentielle par région, CITE 1, 2016-2020.....	20
<b>Figure 6</b> : Disponibilité des données de l'indicateur 2.2 de CESA : Pourcentage d'établissements scolaires disposant : (i) d'infrastructures adaptées aux élèves handicapés par pays, 2016-2020.....	20
<b>Figure 7</b> : Pourcentage d'établissements scolaires disposant d'infrastructures adaptées aux élèves handicapés par pays, 2016-2020.....	21
<b>Figure 8</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.a.1 de l'ODD par pays, 2016-2020.....	23
<b>Figure 9</b> : Pourcentage moyen d'écoles disposant de l'électricité, par région, 2016-2020.....	24
<b>Figure 10</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.1.3 de l'ODD par pays, 2016-2020.....	26
<b>Figure 11</b> : Pourcentage moyen d'écoles disposant de l'électricité, par région, 2016-2020.....	27
<b>Figure 12</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial de 4.1.1 l'ODD par pays, 2016-2020.....	27
<b>Figure 13</b> : Pourcentage d'enfants et de jeunes (α) en 3 <sup>ème</sup> année atteignant au moins le seuil minimal de compétence en (i) lecture par pays, 2016-2020.....	28
<b>Figure 14</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.5.1 de l'ODD : Taux brut de scolarisation, éducation de la petite enfance, indice de parité entre les sexes (IPS) par pays, 2016-2020.....	29
<b>Figure 15</b> : Taux brut moyen de scolarisation, indice de parité entre les sexes (IPS) par pays, 2016-2020.....	30
<b>Figure 16</b> : Disponibilité des données des indicateurs mondiaux 4.6.2 et 4.6.3 de l'ODD par pays 2016-2020.....	33
<b>Figure 17</b> : Taux moyen d'alphabétisme des jeunes (population âgée de 15 à 24 ans) par région, 2016-2018.....	34
<b>Figure 18</b> : Pourcentage des jeunes de 15 à 24 ans participant aux programmes de formation technique et professionnelle, par sexe (%) par pays, 2016-2020.....	37
<b>Figure 19</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.3.2 de l'ODD par pays, 2016-2020.....	40
<b>Figure 20</b> : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.7 de l'ODD par pays, 2016-2020.....	43
<b>Figure 21</b> : Pourcentage moyen des écoles primaires (CITE 1) qui proposent des programmes d'éducation au VIH et à la sexualité, 2016-2020.....	44
<b>Figure 22</b> : Disponibilité des données des indicateurs F.1 et F.3 de l'Agenda 2063 de l'UA par pays 2016-2020.....	46
<b>Figure 23</b> : Dépenses publiques pour l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses totales du gouvernement (ODD 1.a.2), moyenne par région, 2016-2019.....	47
<b>Figure 24</b> : Dépenses publiques pour l'éducation exprimées en pourcentage du PIB, moyenne par région, 2016-2019.....	47



---

# Préface

Il est crucial d'effectuer le suivi des progrès accomplis vers la réalisation de l'Objectif de développement durable 4 pour veiller à ce que les enfants du monde entier aient accès à une éducation de qualité, qui leur donne les moyens d'apprendre et d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réaliser pleinement leur potentiel. Le contretemps imposé aux objectifs de l'ODD 4 par la pandémie de la COVID-19 accroît plus que jamais l'importance de fournir aux pays les données qui leur sont nécessaires pour contribuer à l'élaboration de solutions politiques efficaces et percutantes afin de résoudre la crise de l'éducation.

Les indicateurs de l'ODD 4 sont structurés en vue d'atteindre les cibles mondiales, thématiques, régionales et nationales. Le présent rapport établi par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est le premier d'une série destinée à se concentrer sur le suivi de l'ODD 4 dans une région, à mettre en évidence les travaux réalisés dans les régions, et à comparer les cibles de l'ODD 4 avec celles fixées par d'autres instances régionales. Avant même l'adoption de l'Agenda 2030 en 2015, certaines organisations régionales avaient déjà adopté leurs propres séries d'objectifs et de cibles. Pour s'assurer de l'utilisation la plus efficiente et percutante des ressources, il est important de minimiser la duplication des efforts et de les concentrer afin d'atteindre l'objectif final : assurer l'accès de tous les enfants et tous les jeunes à une éducation de qualité.

Cette nouvelle série de rapports régionaux remplira deux missions : premièrement, cartographier les cibles régionales et celles de l'ODD 4 pour donner une vue d'ensemble des symétries entre les deux. Le rapport « Une vue d'ensemble continentale : passerelles entre CESA et l'ODD 4 en Afrique » examinera plus précisément ce qui distingue les objectifs stratégiques de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) et les cibles de l'ODD 4. Deuxièmement, il analyse les progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs dans sous-région d'Afrique.

Pour approfondir le suivi des progrès accomplis au niveau régional, l'ISU a conçu le [Recueil de données de CESA](#) qui présente les résultats obtenus dans chaque région au regard des indicateurs de l'ODD 4. Il inclut également des [tableaux par pays](#) spécifiques qui décrivent, sous la forme de graphiques, le contexte national de chaque pays, parallèlement à son système éducatif et aux progrès qu'il a accomplis vers la réalisation des cibles de l'ODD 4. Le « Recueil de données et les profils-pays » sont disponibles auprès du Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 dirigé par l'ISU.

Ce rapport a été élaboré sous ma supervision directe. Je tiens à remercier tout particulièrement Daniel Capistrano pour son expertise et la rédaction de ce rapport, à Georges Boades et Adolfo Imhof pour leurs précieux commentaires et leurs contributions, et à Hugo Tier pour avoir produit le « Recueil de données de CESA » et les tableaux par pays.

**Silvia Montoya**

Directrice, Institut de statistique de l'UNESCO

# 1. Introduction

Dans le présent rapport régional sur l'ODD 4, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) offre une vue d'ensemble des progrès que les pays africains ont accomplis en relation avec l'Objectif de Développement Durable 4 sur l'éducation (ODD 4) et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA). Il s'inscrit dans le cadre de l'initiative plus large de l'ISU visant à unir et à conjuguer les efforts menés au niveau national, régional et mondial en vue du suivi de l'Agenda 2030.

Depuis l'adoption de l'Agenda 2030, la majorité des pays n'ont pas encore traduit les cibles mondiales en cibles spécifiques qui pourraient leur servir de références pour établir régulièrement des rapports sur leurs progrès. Afin de combler cette lacune et de responsabiliser les pays quant à la réalisation des cibles mondiales convenues, depuis la tenue de la 6<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Coopération Technique (GCT) sur l'ODD 4, sept indicateurs ont été approuvés à des fins d'évaluation comparative à l'échelle mondiale. Ces sept indicateurs sont examinés au cours du processus régional d'évaluation comparative, afin de prendre en compte les disparités entre les régions, les sous-régions et les pays.

Début septembre, l'impératif de mener une évaluation comparative au niveau régional a été identifié parmi les domaines prioritaires de la collaboration avec l'ISU grâce au Cluster « Planification de l'éducation » de la Commission de l'Union africaine (CUA).

À ce jour, deux consultations ont été organisées en octobre 2020 avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA). Dans son communiqué, la commissaire aux Ressources humaines, à la Science et à la Technologie a exprimé clairement son appui à ce processus en Afrique. Elle reconnaît la pertinence des sept indicateurs de la stratégie continentale de l'éducation, tout en évoquant la nécessité d'intégrer des indicateurs liés à l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) étant donné l'importance de ce sous-secteur dans la stratégie de développement de la CUA, ainsi que des indicateurs sur les effets de la COVID-19 et de l'après-COVID-19 sur l'enseignement et l'apprentissage.

Deux réunions sont prévues dans le cadre du processus régional en Afrique :

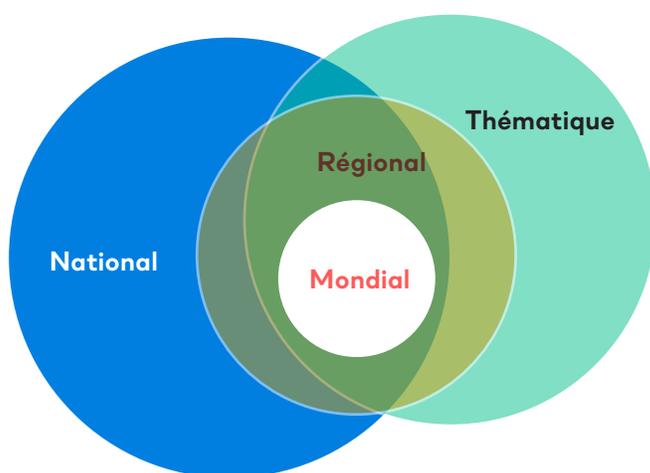
- La consultation technique sur l'analyse comparative de CESA et de l'ODD 4 avec les États membres et les Commissions Économiques Régionales (CER), visant à passer en revue la méthodologie et les simulations au niveau du continent, des CER et des pays, à évaluer le degré d'intégration d'indicateurs spécifiques à CESA pour refléter les domaines d'interventions prioritaires de la CUA, y compris les indicateurs liés au handicap et à l'EFTP, et à exposer dans le détail la stratégie d'appui au renforcement des capacités des États membres dans le besoin.
- Une réunion ministérielle extraordinaire en faveur de l'engagement politique.

Les deux objectifs doivent être achevés début 2021 sous la direction de la CUA.

## 2. Cadres régionaux de suivi

Le suivi de l'ODD 4 est fondé sur des principes universels et privilégie un cadre participatif dans lequel toutes les parties prenantes (société civile, entreprises, parlement, milieu universitaire et gouvernement) reconnaissent leur responsabilité commune pour la réalisation des ODD. En tant que cadre à échelons et à usages multiples, le cadre de suivi de l'ODD 4 comporte quatre niveaux : mondial, thématique, régional et national.

### Indicateurs régionaux et quatre niveaux de suivi de l'ODD



Source : Institut de statistique de l'UNESCO

En matière de suivi régional, différentes séries d'indicateurs ont été élaborées (ou sont en cours d'élaboration) pour prendre en compte les priorités et les questions d'intérêt commun que partagent les pays d'une région donnée, comme indiqué dans les documents et cadres régionaux de planification. Avant même l'approbation des ODD, différentes régions et sous-régions avaient fixé certains objectifs et cibles. Cartographier les stratégies mondiales et régionales est une étape cruciale pour favoriser l'efficacité et éviter la duplication des efforts.

À l'échelle mondiale, plusieurs organisations régionales ou sous-régionales produisent des données et œuvrent en faveur du consensus entre les pays dans le domaine de l'éducation sur la base d'objectifs communs. La structure organisationnelle de ces institutions est différente ainsi que leur niveau d'engagement envers le suivi de l'éducation. Les pays membres de certains organismes sont représentés par leurs ministères de l'Éducation. D'autres organismes incluent des représentants de la société civile ou des responsables nommés par les pays membres ou les gouvernements. Ces entités peuvent aussi être membres d'une organisation supranationale. En général, les pays membres de ces organisations partagent des caractéristiques communes, comme un territoire géographique (UA, EU, SEAMEO), la langue (CONFEMEN), ou une caractéristique culturelle ou historique (OEI, CARICOM). Ces organisations sont parvenues à se mettre d'accord sur des cibles communes dans le domaine de l'éducation à moyen ou à long terme. Leurs engagements transnationaux exigent la mise en place de mécanismes nationaux et régionaux de coordination et de suivi pour identifier les progrès accomplis et les obstacles à surmonter. Parallèlement, elles ont formulé

ou ont commencé à formuler leurs objectifs régionaux en conformité avec les cibles de l'ODD 4 et l'Agenda Éducation 2030.

Les sections suivantes décrivent brièvement les travaux liés à l'ODD 4 effectués par ces organisations par région d'ODD. Certaines partagent des pays situés dans les différentes régions des ODD. En pareil cas, les organisations sont décrites dans la région qui compte le nombre plus élevé de pays membres.

### Asie centrale et Asie du Sud

#### **Association sud-asiatique pour la coopération régionale (South Asian Association for Regional Cooperation [SAARC])**

Les huit pays d'Asie du Sud membres de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC) ont formulé conjointement le Cadre d'action pour l'Éducation 2030 de la SAARC (SAARC Framework for Action [SFFA]) dans lequel ils réaffirment leur engagement à faire avancer l'ODD 4 dans leur région.

Le cadre établit une feuille de route pour renforcer la collaboration régionale dans le domaine de l'éducation afin d'atteindre les cibles de l'ODD 4-Éducation 2030. Le cadre d'action de la SAARC constitue un programme global pour l'éducation. Il identifie les principales priorités de chaque sous-secteur de l'éducation et de la formation et couvre l'ensemble des 10 cibles de l'ODD 4, y compris les thèmes transversaux. Il s'accompagne d'un plan d'action plus détaillé composé de 13 domaines thématiques clés pour la collaboration régionale. Le cadre de la SAARC souligne l'importance d'un mécanisme régional de suivi pour l'examen conjoint, le suivi et l'évaluation des progrès. Le projet de cadre de suivi a été élaboré en consultation avec plusieurs parties prenantes et comprend les indicateurs pertinents pour permettre à la région d'effectuer le suivi des progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 4 dans la région.

### Asie de l'Est et Asie du Sud-Est

#### **Organisation des ministres de l'Éducation d'Asie du Sud-Est (Southeast Asia Ministers of Education Organization [SEAMEO])**

La SEAMEO s'attache à promouvoir la coopération régionale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Le Conseil de la SEAMEO se compose de 11 ministres de l'Éducation qui supervisent l'exécution du mandat de l'organisation visant à explorer pleinement le potentiel des populations de la région par la promotion de la qualité et de l'égalité en matière d'éducation, la santé préventive, la culture et la préservation des traditions, la formation, la recherche, l'information et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Les sept priorités de son Programme d'action 2015-2030 présentées lors de la 48<sup>ème</sup> Conférence du Conseil de la SEAMEO sont : (i) réaliser l'accès universel à des services d'éducation et de protection de la petite enfance; (ii) éliminer les obstacles à l'inclusion; (iii) promouvoir la résilience face aux situations d'urgence; (iv) promouvoir l'enseignement et formation technique et professionnelle (EFTP); (v) revitaliser la formation des enseignants; (vi) harmoniser l'enseignement supérieur et la recherche; (vii) adopter les programmes scolaires du 21<sup>ème</sup> siècle.

## Europe et Amérique du Nord

### Union européenne (UE)

En 2017, le Conseil de l'Europe, les États membres et le Parlement européen ont adopté le Consensus pour le développement : « Notre monde, notre dignité, notre avenir », dans lequel les États membres ont aligné la politique de développement de l'Union européenne (UE) sur l'Agenda 2030 de développement durable. En contribuant à la réalisation de l'Agenda 2030, l'UE et ses États membres visent à promouvoir une approche plus forte, plus durable et inclusive. Le consensus propose également une orientation pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en partenariat avec tous les pays en développement. L'objectif est de fournir le cadre d'une approche commune à la politique de développement qui sera appliquée par les institutions de l'UE et les États membres.

## Amérique latine et Caraïbes

### Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (*Economic Commission for Latin America and the Caribbean [ECLAC]*)

L'ECLAC présente une proposition qui contribue à stimuler et à alimenter le dialogue intergouvernemental, avec la contribution d'instances spécialisées, afin que les États membres parviennent à un consensus sur le cadre régional d'indicateurs pour le suivi des ODD en Amérique latine et dans les Caraïbes.

### Organisation des États ibéro-américains (*Organización de los Estados Iberoamericanos [OEI]*)

Les objectifs 2021 en matière d'éducation de l'OEI ont été adoptés par les pays ibéro-américains en 2008. Ce cadre est relié à plusieurs cibles de l'ODD 4, mais l'OEI a engagé le processus d'alignement de ses objectifs sur ceux de l'Agenda Éducation 2030.

### Communauté des Caraïbes (*Caribbean Community [CARICOM]*)

La stratégie 2030 de Développement des Ressources Humaines (DRH) de la CARICOM est un cadre régional visant à faire en sorte que la communauté caribéenne participe activement à l'économie et à la société du 21<sup>ème</sup> siècle. La stratégie DRH 2030 de la CARICOM est formulée dans le plan stratégique de la CARICOM (2015-2019). Par suite de l'évaluation mondiale des Objectifs du Millénaire pour le développement et de l'Agenda de l'après 2015, la stratégie est axée sur les ODD.

### **Système d'intégration centraméricain (*Sistema de la Integración Centroamericana*)**

La politique d'éducation en Amérique centrale (*Política Educativa Centroamericana* [PEC]) est un ensemble de lignes directrices qui offre aux huit États membres de la PEC un cadre général d'action dans le domaine de l'éducation, fondé sur les priorités régionales. Ce cadre a été adapté et aligné sur l'Agenda Éducation 2030 en tenant compte des priorités régionales. Actuellement, la PEC 2030 détermine la voie à suivre pour le développement de l'éducation en Amérique centrale ; un cadre d'indicateurs spécifiques a également été élaboré pour assurer le suivi de sa mise en œuvre.

## **Océanie**

### **Communauté du Pacifique (CP)**

La Communauté du Pacifique est une organisation internationale de développement qui appartient et qui est dirigée par 26 pays et territoires membres. Le plan stratégique 2016-2020 de la Communauté du Pacifique propose des objectifs et des priorités. La Communauté du Pacifique reconnaît que les programmes et les services nationaux doivent s'adapter à l'évolution de la coopération et du développement au niveau national, régional et mondial. Ces programmes doivent refléter l'orientation stratégique établie dans le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique, les priorités régionales identifiées dans les Modalités d'action accélérée des Petits États Insulaires en Développement (PEID), connues sous le nom de : « Orientations de SAMOA », et les engagements des ODD.

### **Cadre de développement de l'éducation de la région pour le Pacifique (*Pacific Regional Education Framework [PacREF]*)**

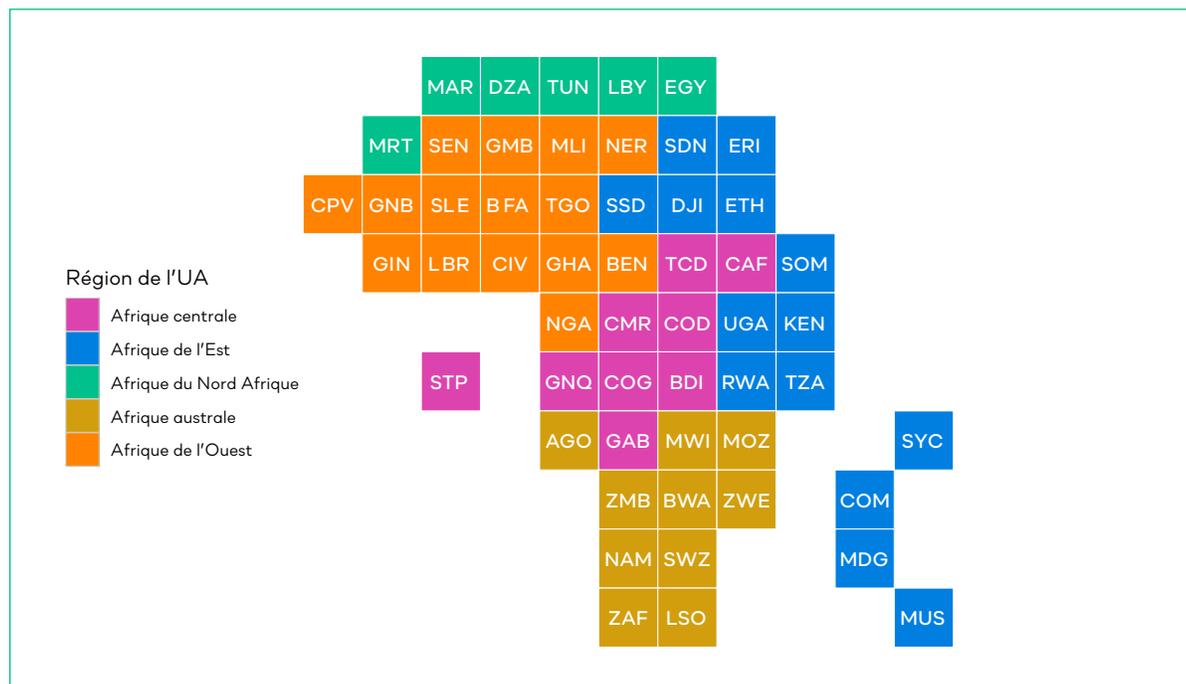
Le PacREF préconise une approche fondée sur les droits de l'homme pour l'éducation et vise à autonomiser les peuples des îles du Pacifique. Il repose sur six cibles : régionalisme et partenariats mutuellement bénéfiques ; application de tests aux politiques et aux pratiques ; efficacité en matière d'utilisation des ressources ; équité en matière d'accès et de possibilités ; pertinence et qualité des contributions ; et résultats de qualité et durables. Le PacREF a un programme de stratégies et d'activités dans quatre domaines politiques : (i) qualité et pertinence ; (ii) filières d'apprentissage ; (iii) bien-être et résultats des apprenants ; et (iv) profession enseignante.

### 3. Passerelles entre l'ODD 4 et CESA 16-25

Outre les cadres régionaux évoqués plus haut, les pays africains ont aussi établi un vaste programme pour le développement de l'éducation du continent. En 2016, l'Union africaine (UA) a adopté la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) comme cadre pour la transformation des systèmes éducatifs. La stratégie CESA 16-25 a été conçue pour associer la coalition la plus large possible à la transformation de l'éducation et de la formation en Afrique.

CESA 16-25 comporte 12 objectifs stratégiques qui trouvent une correspondance avec plusieurs cibles de l'ODD 4, et les deux cadres nécessitent des points d'entrée similaires pour le suivi des progrès accomplis par les pays en matière de réalisations. À l'échelle sous-régionale, les pays sont regroupés au sein de communautés de développement qui se réunissent régulièrement, mais leurs objectifs liés à l'éducation sont alignés sur ceux de CESA 16-25.

Figure 1 : Carte avec code couleur des États membres de l'Union africaine, par région



Le [tableau 1](#) montre la correspondance entre les Objectifs Stratégiques (OS) de CESA 16-25 et les cibles de l'ODD 4. Outre la relation avec presque toutes les cibles de l'ODD 4, deux des objectifs stratégiques de CESA (11 et 12) traitent également de questions pertinentes pour l'ODD 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).

**Tableau 1 : Objectifs stratégiques de CESA 16-25 et cibles de l'ODD 4**

Objectif stratégique de CESA (OS)	Cibles de l'ODD 4
<p><b>OS 1 :</b> Revitaliser la profession enseignante pour en assurer la qualité, la pertinence et l'adéquation à tous les niveaux d'éducation</p>	<p><b>4.c</b> D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement</p>
<p><b>OS 2 :</b> Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation</p>	<p><b>4.a</b> Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous</p>
<p><b>OS 3 :</b> Exploiter le potentiel des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et de la formation ainsi que la gestion des systèmes éducatifs</p>	
<p><b>OS 4 :</b> Assurer l'acquisition de connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement des études à tous les niveaux et pour tous les groupes, par des processus d'harmonisation nationale, régionale et continentale</p>	<p><b>4.1</b> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile</p> <p><b>4.3</b> D'ici à 2030, faire en sorte ce que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</p> <p><b>4.6</b> D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter</p>
<p><b>OS 5 :</b> Accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres</p>	<p><b>4.5</b> D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</p>
<p><b>OS 6 :</b> Lancer des programmes d'alphabétisation ambitieux et efficaces pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme</p>	<p><b>4.6</b> D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter</p>

Objectif stratégique de CESA (OS)	Cibles de l'ODD 4
<b>OS 7 :</b> Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques chez les jeunes et promouvoir la culture scientifique dans la société	
<b>OS 8 :</b> Accroître les potentialités en formation technique et professionnelle dans l'enseignement et supérieur, en renforçant les liaisons bénéfiques entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation	<b>4.3</b> D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
	<b>4.4</b> D'ici 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, y compris les compétences techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
<b>OS 9 :</b> Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en vue de relever les défis du continent et de promouvoir la compétitivité mondiale	<b>4.3</b> D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
<b>OS 10 :</b> Promouvoir l'éducation pour la paix, ainsi que la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge, en s'appuyant sur les valeurs communes africaines	<b>4.7</b> D'ici 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par le développement de l'éducation et de modes de vie durable, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
<b>OS 11 :</b> Améliorer l'administration du système éducatif ainsi que l'outil statistique en renforçant les capacités de collecte, de gestion, d'analyse et de communication et d'usage des données	<b>ODD 17.</b> Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
<b>OS 12 :</b> Organiser une coalition de toutes les parties prenantes pour animer et soutenir les initiatives nées de la mise en œuvre de la CESA 16-25	

Dans la section suivante, tous les objectifs stratégiques de la CESA qui trouvent une correspondance directe avec une cible de l'ODD 4 sont décrits et les progrès actuels que les pays ont accomplis font l'objet d'une évaluation fondée sur les indicateurs mondiaux et thématiques de l'ODD 4. Les pays pour lesquels on ne dispose pas de données sont représentés en gris au sein de leurs régions respectives, comme indiqué ci-après.

■ Afrique centrale   
■ Afrique de l'Est   
■ Afrique du Nord  
■ Afrique australe   
■ Afrique de l'Ouest   
■ Données non disponibles

## 4. OS 1 :

### Revitaliser la profession enseignante pour en assurer la qualité, la pertinence et l'adéquation à tous les niveaux d'éducation

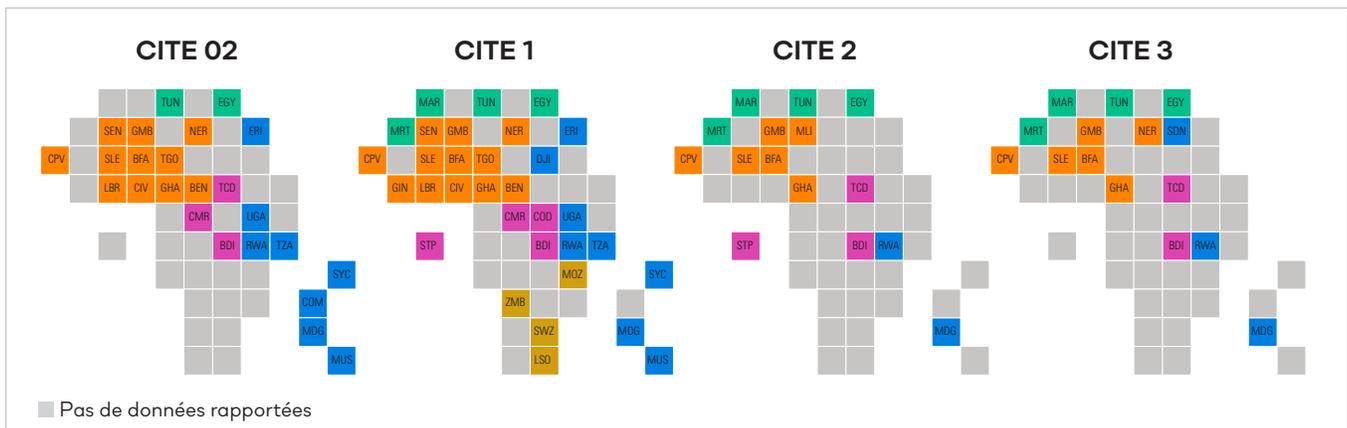
Le premier Objectif Stratégique (OS) est directement lié au moyen de mise en œuvre de la cible 4.c qui vise à « accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ».

L'UA (2018) a également fixé un ensemble d'indicateurs pour suivre les progrès que les pays ont accomplis en relation avec chaque objectif stratégique. Les indicateurs sélectionnés pour l'OS 1 sont énumérés ci-dessous.

- Pourcentage d'enseignants qualifiés pour assumer des enseignements selon les normes nationales
- Pourcentage d'enseignants qualifiés en sciences, en technologie, en ingénierie ou en mathématiques, par sexe
- Existence d'une politique opérationnelle de formation et de perfectionnement des enseignants
- Pourcentage d'enseignants qui ont suivi une formation en cours d'emploi

L'indicateur mondial associé à la cible 4.c de l'ODD est la « proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises, par niveau d'éducation ». La couverture de cet indicateur a été relativement faible dans tous les pays de la région entre 2016 et 2020. Environ 60 % des pays disposent de données pour au moins une année de cette période pour le niveau 1 de la CITE. Cependant, la couverture est plus faible pour les différents niveaux d'éducation, allant de 44 % pour le niveau 2 de la CITE à 28 % pour les niveaux 2 et 3 de la CITE.

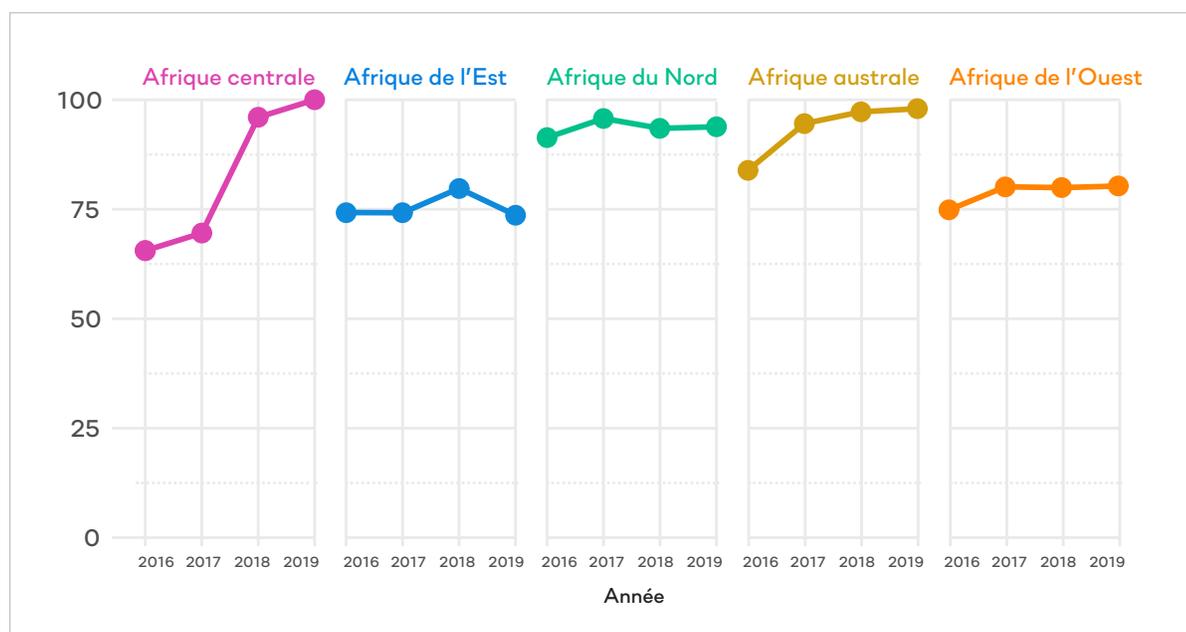
Figure 2 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.c.1 de l'ODD par pays, 2016-2020



Dans ces pays, les pays pour lesquels on dispose de données ont accompli de nets progrès depuis 2016. Le pourcentage moyen des enseignants possédant la qualification minimale requise pour le cycle primaire est passé de 77,8 % à 83,2 % en 2020. Cette augmentation peut indiquer une amélioration de l'indicateur, mais elle pourrait aussi s'expliquer par la présence ou l'absence de points d'entrée à chacune de ces années.

Par ailleurs, les données de cette période indiquent également une tendance similaire pour tous les enseignants, hommes et femmes.

**Figure 3 : Pourcentage moyen d'enseignants possédant les qualifications minimales requises par région, 2016-2020**



## 4.1 Le nombre d'enseignants qualifiés dans l'enseignement primaire est stable ou augmente dans l'ensemble des pays et des régions

 **Indicateur CESA 1.1 :** Pourcentage d'enseignants qualifiés pour assumer des enseignements selon les normes nationales

**Indicateur ODD 4.c.3 :** Pourcentage d'enseignants qualifiés dans le cycle primaire, par sexe (%)

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	..	..	..	94,0	91,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Cameroun	..	..	..	..	..	76,2	..	73,4	..	..	..
	République centrafricaine	..	..	..	..	..	..	100,0	..	..	..	..
	Tchad	..	..	..	..	..	39,6	54,9	57,0	77,9	80,1	..
	République démocratique du Congo	..	..	..	..	100,0	94,7	..	..	100,0	..	..
	Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	61,1	..	..	..	..	..
Afrique de l'Est	Djibouti	..	..	..	..	83,5	100,0	100,0	100,0	100,0	..	..
	Érythrée	..	..	..	99,7	..	..	..	88,7	84,5	..	..
	Madagascar	..	..	..	..	99,3	99,4	99,7	99,6	100,0	99,7	..
	Maurice	..	..	..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Rwanda	..	..	..	..	..	100,0	..	98,2	98,8	98,8	..
	Seychelles	..	..	..	68,4	71,3	83,6	98,3	88,4	91,9	88,7	..
	Soudan du Sud	..	..	..	..	..	84,3	..	..	..	..	..
	République unie de Tanzanie	..	..	..	99,0	97,4	..	100,0	97,4	98,1	97,8	..
Afrique du Nord	Algérie	..	..	..	..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Égypte	..	..	..	..	..	..	100,0	..	..	100,0	..
	Maroc	..	..	..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Tunisie	..	..	..	100,0	100,0	96,6	..	100,0	100,0	..	..

## RAPPORT RÉGIONAL 1 SUR L'ODD 4

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique australe	Angola	..	..	..	..	..	..	63,0	..	..	..	..
	Botswana	..	..	99,5	98,6	99,8	..	..	..	..	..	..
	Eswatini	..	..	..	65,8	69,4	69,2	71,3	74,8	92,4	..	..
	Lesotho	..	..	..	72,0	75,8	79,2	83,2	..	..	..	..
	Malawi	..	..	..	..	..	..	..	..	100,0	..	..
	Mozambique	..	..	..	87,3	90,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	89,7	..	..
	Zambie	..	..	..	..	92,6	100,0	98,3	94,4	..	..	..
	Zimbabwe	..	..	..	74,3	..	..	..	..	..	..	..
Afrique de l'Ouest	Bénin	..	..	..	67,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Burkina Faso	..	..	..	85,6	84,4	85,4	83,3	96,2	94,7	95,6	..
	Cabo Verde	..	..	..	..	91,2	..	97,0	98,9	93,6	..	..
	Côte d'Ivoire	..	..	..	89,6	88,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Gambie	..	..	..	..	90,7	85,8	..	87,7	100,0	87,8	..
	Ghana	..	..	..	..	50,0	54,7	..	55,4	60,4	..	..
	Guinée	..	..	..	74,1	70,7	..	91,8	..	..	..	..
	Liberia	..	..	..	..	..	..	63,1	70,2	..	..	..
	Niger	..	..	..	100,0	99,2	99,1	89,6	94,8	95,3	98,6	..
	Sénégal	..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..	..	..	100,0	..
	Sierra Leone	..	..	..	51,9	..	..	..	..	46,0	63,6	..
	Togo	..	..	..	23,5	..	32,6	..	..	..	40,5	..

Source : Indicateur 4.c.3 de l'ODD : Pourcentage d'enseignants qualifiés dans l'enseignement primaire, par sexe (%).

## 5. OS 2 :

### **Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation**

La cible 4.a de l'ODD vise à : « Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous ». Les domaines traités par cette cible de l'ODD sont liés à deux objectifs stratégiques distincts de CESA (2 et 3).

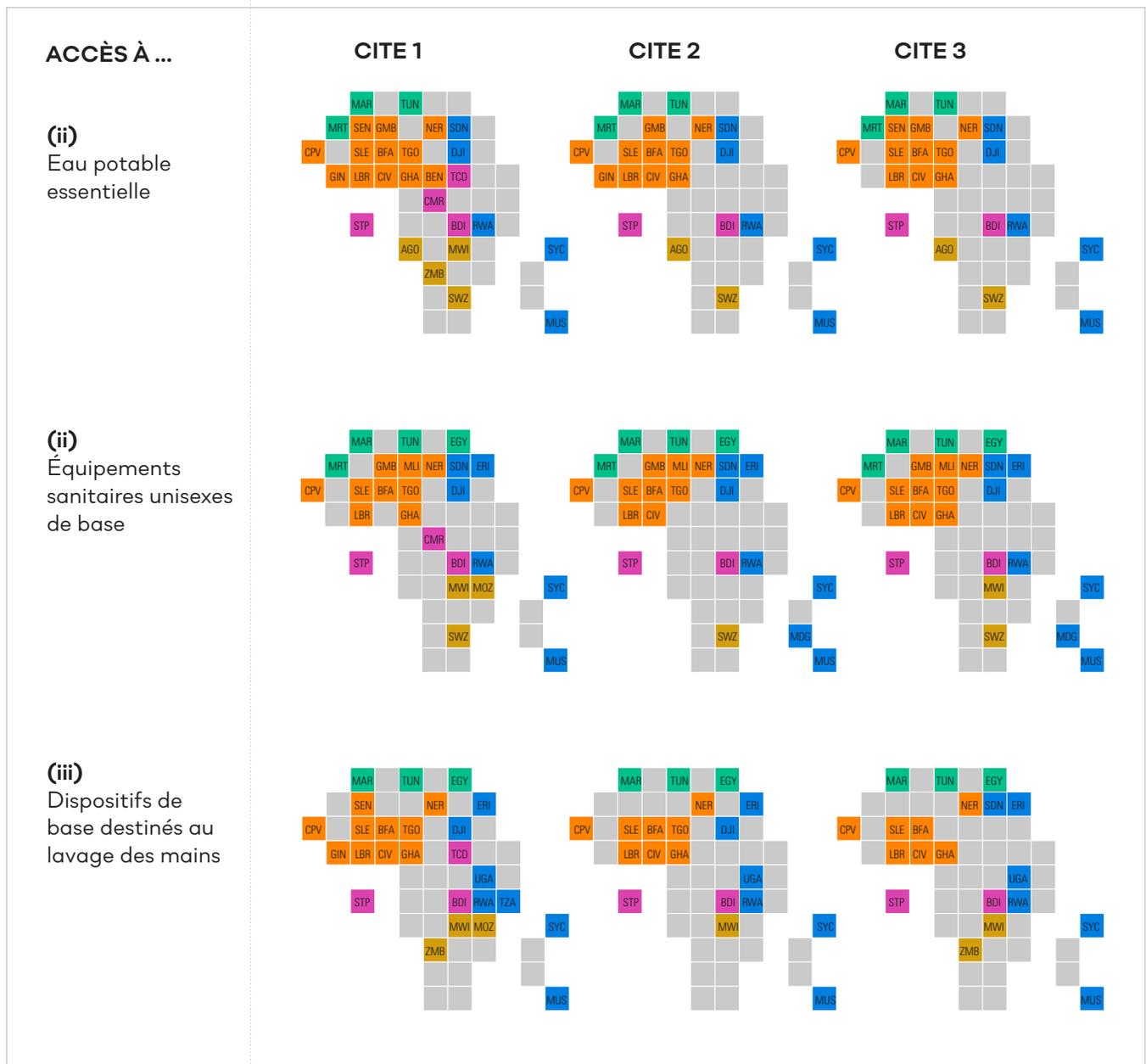
Les indicateurs sélectionnés pour l'OS 2 sont les suivants :

- 2.1** Proportion d'établissements scolaires offrant l'accès à : (i) l'eau potable essentielle ; (ii) des équipements sanitaires unisexes de base ; (iii) des dispositifs de base destinés au lavage des mains
- 2.2** Proportion d'établissements scolaires disposant : (i) d'infrastructures adaptées ; et (ii) de matériels adaptés aux élèves handicapés
- 2.3** Existence d'une politique nationale de sécurité dans les écoles

Les deux premiers indicateurs peuvent être mesurés à l'aide des données fournies pour calculer l'indicateur 4.a.1 de l'ODD : « Proportion d'établissements scolaires disposant de services de base, par type de service ». Conformément au cadre de CESA, nous examinerons d'abord l'indicateur 2.1, puis l'indicateur 2.2.

Concernant la disponibilité des données de l'indicateur 2.1 de CESA, plus de la moitié des pays de la région ne disposent pas de données sur l'accès aux services de base. Les données disponibles les plus nombreuses se rapportent aux écoles primaires offrant l'accès à l'eau potable essentielle (52 % ont des données), tandis que seuls 37 % des pays disposent de données sur l'accès à des dispositifs de base destinés au lavage des mains dans les écoles secondaires.

Figure 4 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.a.1 de l'ODD par pays, 2016-2020

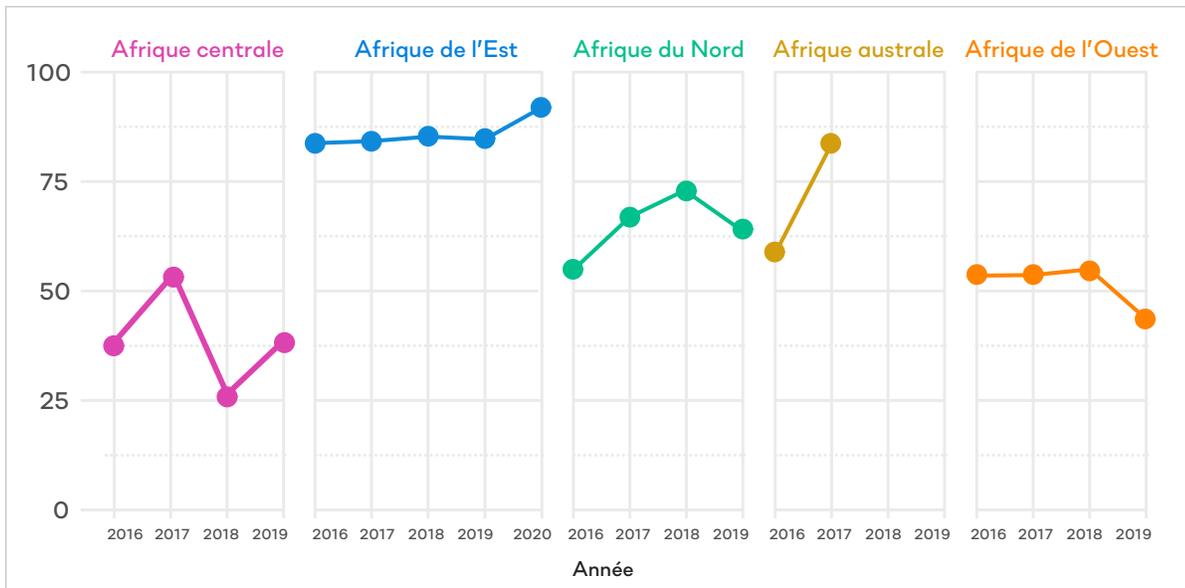


■ Pas de données rapportées

## RAPPORT RÉGIONAL 1 SUR L'ODD 4

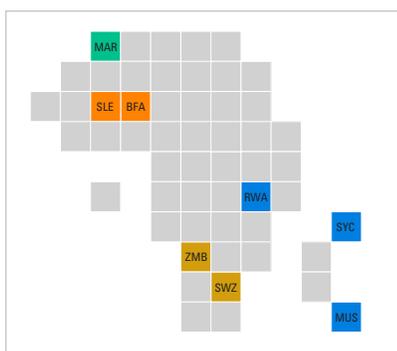
La comparaison des différentes régions durant la période 2016-2020 brosse un tableau stable, avec des écarts considérables entre les régions et aucun progrès important dans l'ensemble des pays :

**Figure 5 : Proportion moyenne d'établissements scolaires disposant de : (i) l'accès à l'eau potable par région, CITE 1, 2016-2020**



La disponibilité de données pour l'indicateur 2.2 de CESA est beaucoup plus faible en comparaison avec l'indicateur précédent. Seuls huit pays de la région ont des données disponibles sur le nombre d'écoles dont les infrastructures sont adaptées aux élèves handicapés.

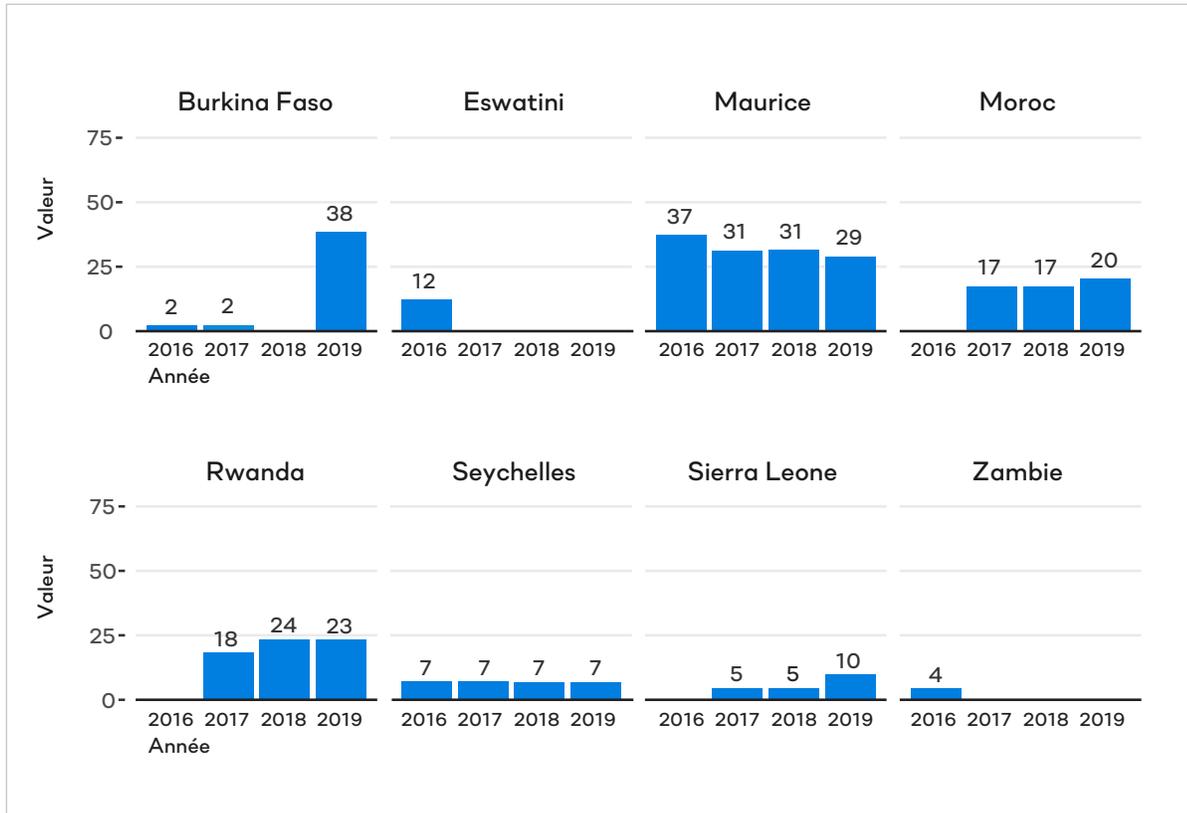
**Figure 6 : Disponibilité de données pour l'indicateur 2.2 de CESA : Proportion d'établissements scolaires disposant d'infrastructures adaptées aux élèves handicapés par pays, 2016-2020**



Parmi les pays qui disposent des données de cet indicateur, la proportion d'écoles qui disposent d'infrastructures adaptées aux élèves handicapés est faible. C'est à Maurice, où environ un tiers des écoles disposent d'infrastructures adaptées, qu'elle est la plus élevée.

■ Pas de données rapportées

Figure 7 : Proportion d'établissements disposant d'infrastructures adaptées aux élèves handicapés par pays, 2016-2020



## 5.1 L'infrastructure d'alimentation de base en eau potable reste un défi majeur ainsi qu'un défi statistique

**Indicateur 2.1 de CESA et indicateur 4.a.1 de l'ODD :** Proportion d'établissements scolaires offrant l'accès à : (i) l'eau potable essentielle; (ii) des équipements sanitaires unisexes de base; (iii) de dispositifs de base destinés au lavage des mains

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	..	..	..	..	..	..	42,8	38,5	38,5	38,9	..
	Cameroun	..	..	..	..	..	..	33,7	34,4	..	..	..
	Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	15,0	..	..
	République démocratique du Congo	..	..	..	..	..	0,0	..	..	..	..	..
	Sao Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	88,0	..	..	..
Afrique de l'Est	Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	88,5	..	..	91,1
	Maurice	100,0	100,0	..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Rwanda	..	34,1	34,9	35,6	37,5	39,0	38,7	45,5	53,6	51,8	..
	Seychelles	..	..	..	..	..	..	100,0	100,0	100,0	100,0	..
	Soudan	..	..	..	..	..	..	93,4	..	..	..	..
Afrique du Nord	Mauritanie	..	..	..	..	..	..	37,3	37,2	43,7	50,7	..
	Maroc	..	..	..	..	..	..	72,9	73,9	75,2	75,8	..
	Tunisie	..	..	..	..	..	..	..	88,5	98,5	..	..
Afrique australe	Angola	..	..	..	..	..	..	20,0	..	..	..	..
	Eswatini	..	..	..	..	..	..	78,9	79,2	..	..	..
	Malawi	..	..	..	..	..	..	..	87,3	..	..	..
	Zambie	..	..	..	..	..	..	76,0	82,2	..	..	..
Afrique de l'Ouest	Bénin	..	..	..	..	..	..	44,6	..	..	40,5	..
	Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	54,7	56,0	58,2	59,1	..
	Cabo Verde	..	..	..	..	..	..	95,4	97,1	98,8	..	..
	Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..	51,4	43,2	42,6	42,0	..
	Gambie	..	..	..	..	..	..	..	83,7	83,9	..	..
	Ghana	..	..	..	..	..	..	..	..	32,7	..	..
	Guinée	..	..	..	..	..	..	24,7	..	..	..	..
	Liberia	..	..	..	..	..	..	49,2	59,4	..	..	..
	Niger	..	..	..	..	..	..	..	16,7	15,6	13,8	..
	Sénégal	..	..	..	..	..	..	..	..	..	78,3	..
	Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	..	51,5	51,6	31,8	..
	Togo	..	..	..	..	..	..	..	20,2	..	39,8	..

Source : Cible 4.a - 4.a.1 de l'ODD : Proportion d'écoles primaires disposant d'une alimentation de base en eau potable.

## 6. OS 3 :

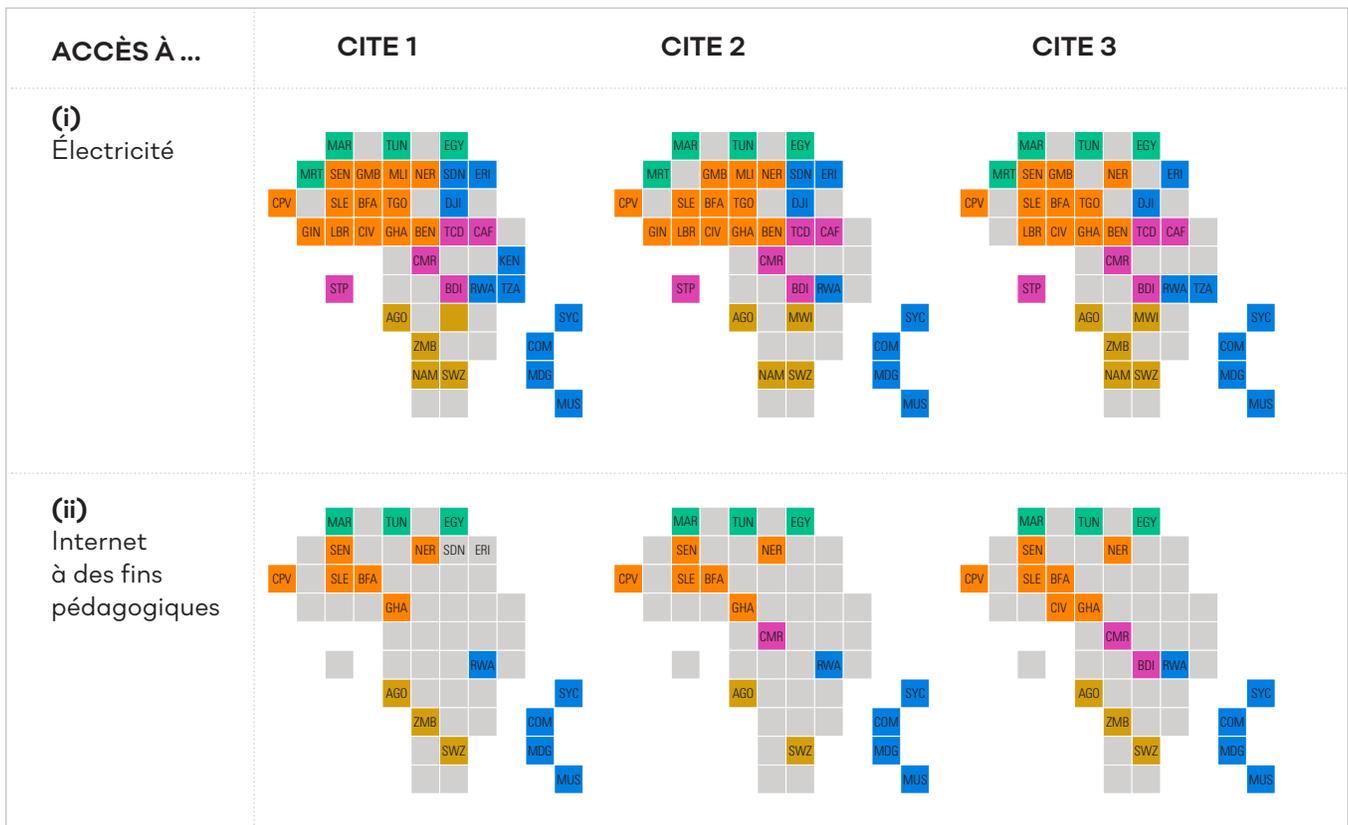
### Exploiter le potentiel des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et de la formation et la gestion des systèmes éducatifs

Similaire à l'objectif stratégique précédent, l'objectif stratégique 3 est également lié à la Cible 4.a et aux indicateurs correspondants. En revanche, il porte sur l'infrastructure générale des établissements d'enseignement, avec l'indicateur suivant pour suivre les progrès accomplis par les pays.

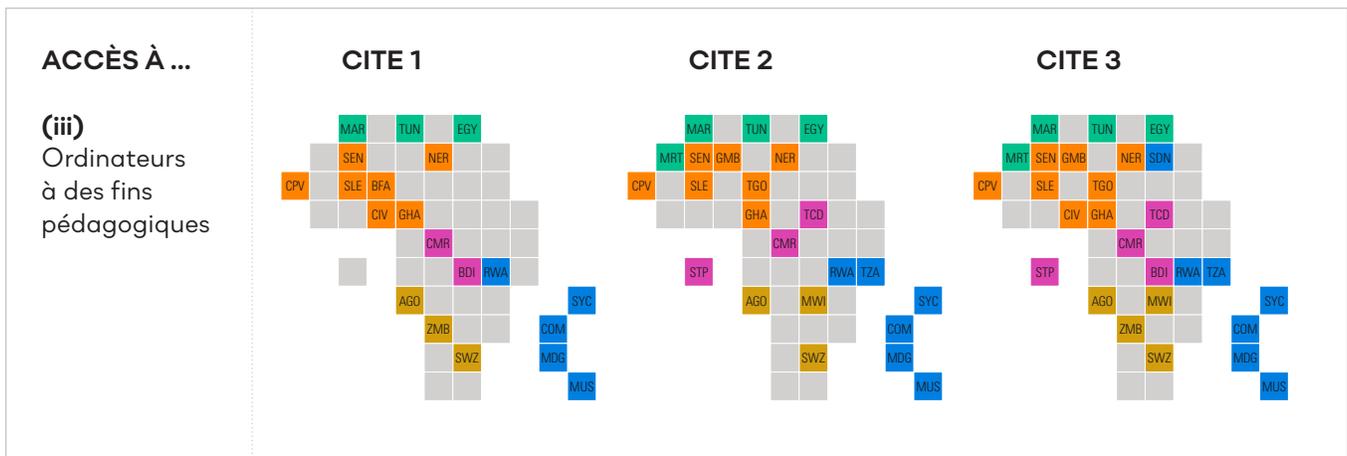
**Indicateur CESA 3.1 :** Proportion d'établissements d'enseignement ayant accès à (i) l'électricité, (ii) l'Internet à des fins pédagogiques et, (iii) des ordinateurs à des fins pédagogiques

Contrastant avec la disponibilité des données de l'OS 2, l'indicateur 3.1 de CESA (point i) est disponible dans la plupart des pays du continent. 68 % des pays disposent de données sur l'accès à l'électricité dans les écoles primaires. Cependant, c'est la situation inverse qui prévaut pour les deux autres points de l'indicateur : environ 57 % des pays ne disposent pas de données sur l'accès à des ordinateurs, et 68 % sur l'accès à l'Internet à des fins pédagogiques.

Figure 8 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.a.1 de l'ODD par pays, 2016-2020

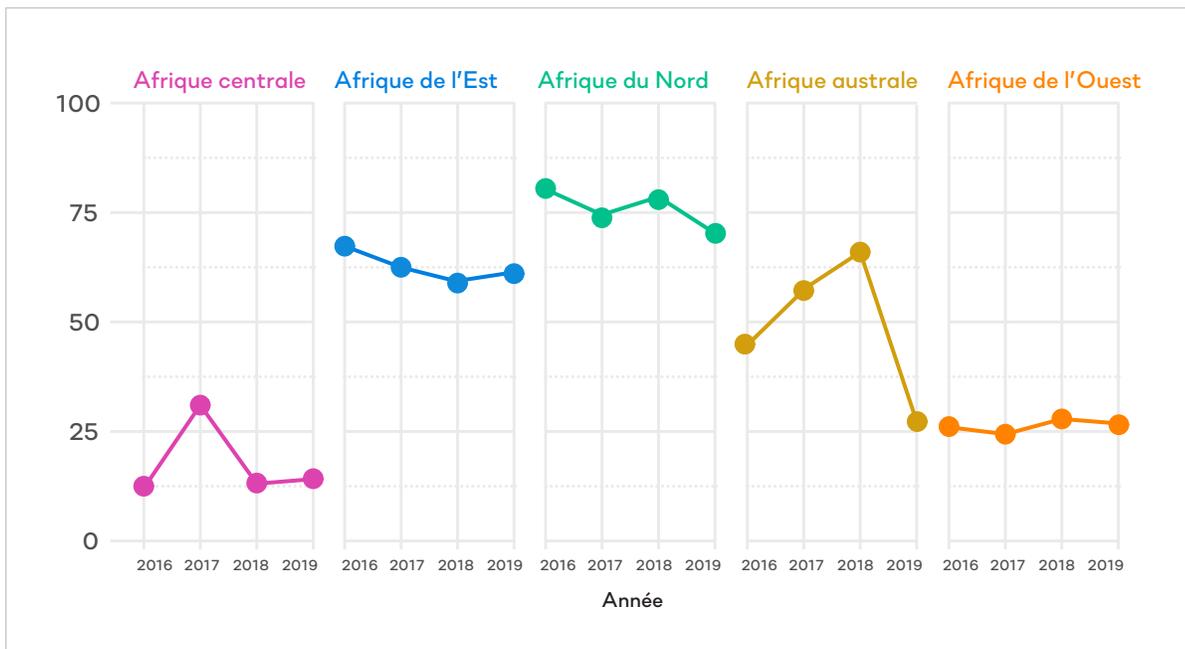


■ Pas de données rapportées



Les données concernant l'accès à l'électricité laissent apparaître de grandes différences entre les régions et aucun progrès visibles ces cinq dernières années. En 2019, en moyenne 14 % des écoles primaires des pays d'Afrique centrale avaient accès à l'électricité. La même année, la moyenne des pays d'Afrique du Nord s'élevait à 70 %.

**Figure 9 : Pourcentage moyen d'écoles ayant accès à l'électricité, par région, 2016-2020**



## 6.1 L'Internet est disponible dans de nombreuses écoles, mais des disparités importantes subsistent

**Indicateur CESA 3.1 et Indicateur ODD 4.a.1 :** Proportion d'établissements scolaires disposant de : (i) l'accès à l'électricité ; (ii) l'Internet à des fins pédagogiques et, (iii) d'ordinateurs à des fins pédagogiques

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	..	..	..	..	..	..	0,0	0,0	..	0,0	..
	Cameroun	..	..	..	..	..	..	19,3	..	..	..	..
	République démocratique du Congo	..	..	..	..	..	0,0	..	..	..	..	..
Afrique de l'Est	Comores	..	..	..	..	..	..	..	9,9	..	..	..
	Madagascar	..	..	..	..	..	..	..	..	4,4	5,3	..
	Maurice	..	..	..	97,2	97,2	98,9	94,9	93,8	91,1	100,0	..
	Rwanda	..	17,3	17,2	17,5	23,3	27,6	33,2	..	51,5	59,4	..
	Seychelles	..	..	..	..	..	..	100,0	92,9	100,0	100,0	..
Afrique du Nord	Égypte	..	..	..	..	..	..	50,1	..	..	91,0	..
	Maroc	..	..	..	..	..	..	..	88,1	88,4	86,8	..
	Tunisie	..	..	..	..	..	..	..	99,9	99,5	..	..
Afrique australe	Angola	..	..	..	..	..	..	13,2	..	..	..	..
	Botswana	..	..	99,5	..	..	..	..	..	..	..	..
	Eswatini	..	..	..	..	..	..	69,3	..	..	..	..
Afrique de l'Ouest	Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	2,6	..	1,8	1,5	..
	Cabo Verde	..	..	..	..	..	..	100,0	100,0	..	..	..
	Ghana	..	..	..	..	..	..	..	..	18,7	..	..
	Guinée	..	..	..	..	..	..	0,0	..	..	..	..
	Niger	..	..	..	..	..	..	0,0	..	..	4,7	..
	Sénégal	..	..	..	..	..	..	..	..	..	42,4	..
	Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	..	2,3	3,0	3,1	..

Source : Cible 4.a - 4.a.1 de l'ODD : Proportion de collèges d'enseignement secondaire disposant d'un accès à l'Internet à des fins pédagogiques.

## 7. OS 4 :

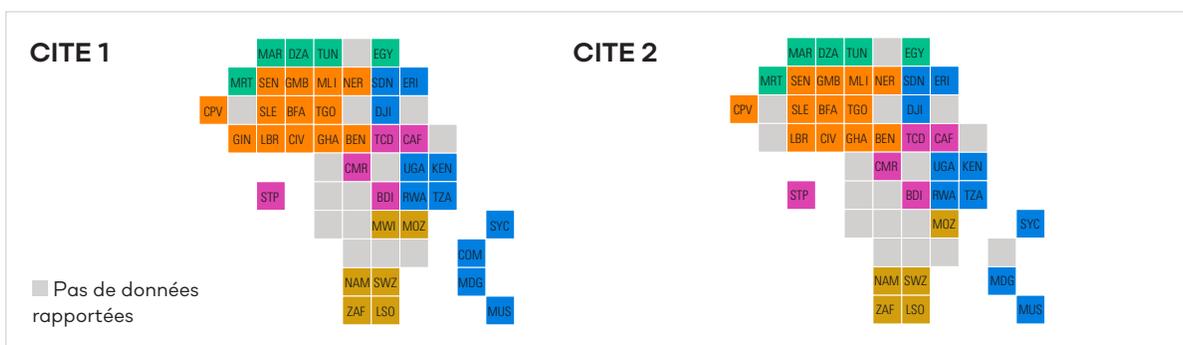
### Assurer l'acquisition de connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement des études à tous les niveaux et pour tous les groupes, par des processus d'harmonisation nationale, régionale et continentale

L'objectif stratégique 4 revêt de multiples aspects qui englobent différentes cibles de l'ODD 4. Les indicateurs sélectionnés par l'UA pour suivre les progrès accomplis en relation avec cet objectif donnent davantage d'informations sur les aspects spécifiques :

- 4.1 Proportion d'admission brute à la dernière classe du primaire, du premier cycle du secondaire et du second cycle du secondaire
- 4.2 Existence d'un cadre national de qualifications
- 4.3 Adhésion au Réseau d'évaluation des apprentissages en Afrique
- 4.4 Répartition en pourcentage des diplômés du supérieur par domaine d'étude
- 4.5 Nombre d'enfants et de jeunes (a) en 3<sup>ème</sup> année d'études ; (b) à la fin de l'enseignement primaire ; et (c) à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire en train d'acquérir au moins des connaissances minimales en (i) lecture, en (ii) mathématiques et en (iii) sciences, par sexe
- 4.6 Nombre de personnes d'un groupe d'âge donné et acquérant au moins un niveau fixe d'aptitudes en alphabétisation fonctionnelle (a) et en (b) calcul, par sexe

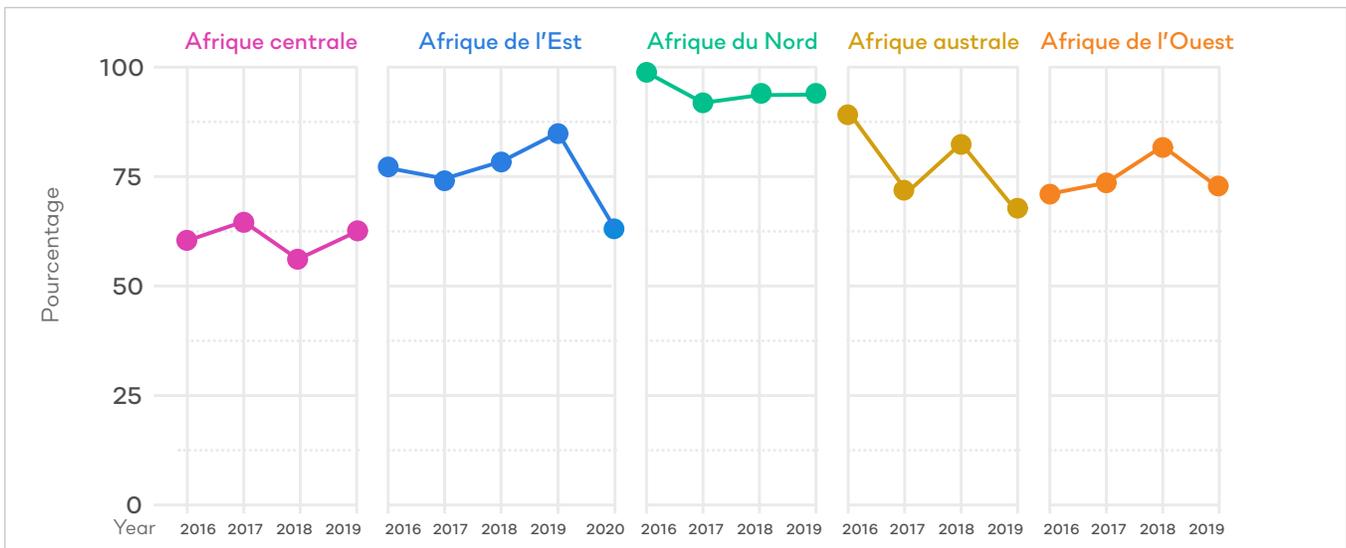
L'indicateur 4.1.3 de l'ODD a la même définition que l'indicateur 4.1 de CESA : Taux brut d'admission en dernière année d'études (cycle primaire et premier cycle du secondaire). Cet indicateur a une large couverture en matière de disponibilité des données : environ 40 pays du continent disposent de données pour cet indicateur du niveau 1 ou 2 de la CITE.

Figure 10 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.1.3 de l'ODD par pays, 2016-2020



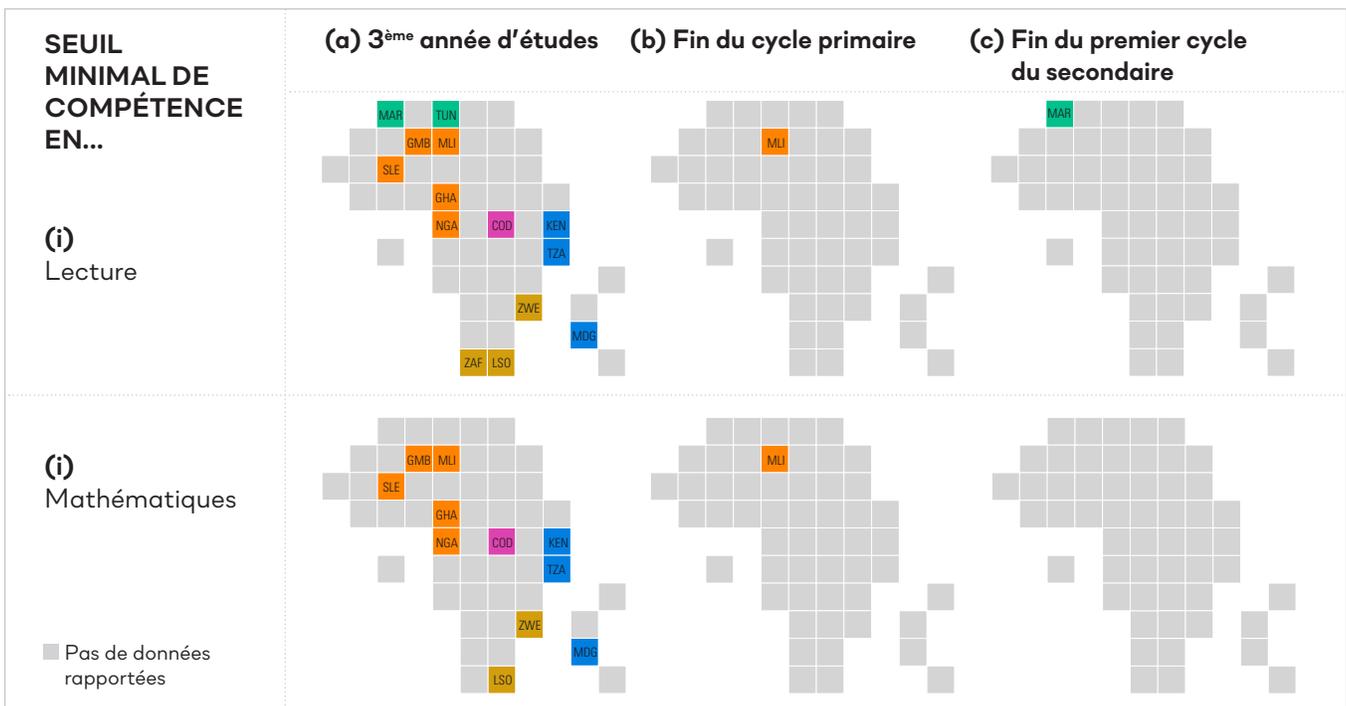
Bien que de nombreux pays soient en bonne voie d'assurer l'achèvement du cycle primaire de l'éducation, des disparités régionales persistent. Alors que le taux brut d'admission en dernière année de primaire des pays d'Afrique centrale s'élève en moyenne à 62 %, il atteint 94 % en Afrique du Nord.

Figure 11 : Pourcentage moyen d'écoles disposant d'un accès à l'électricité, par région, 2016-2020



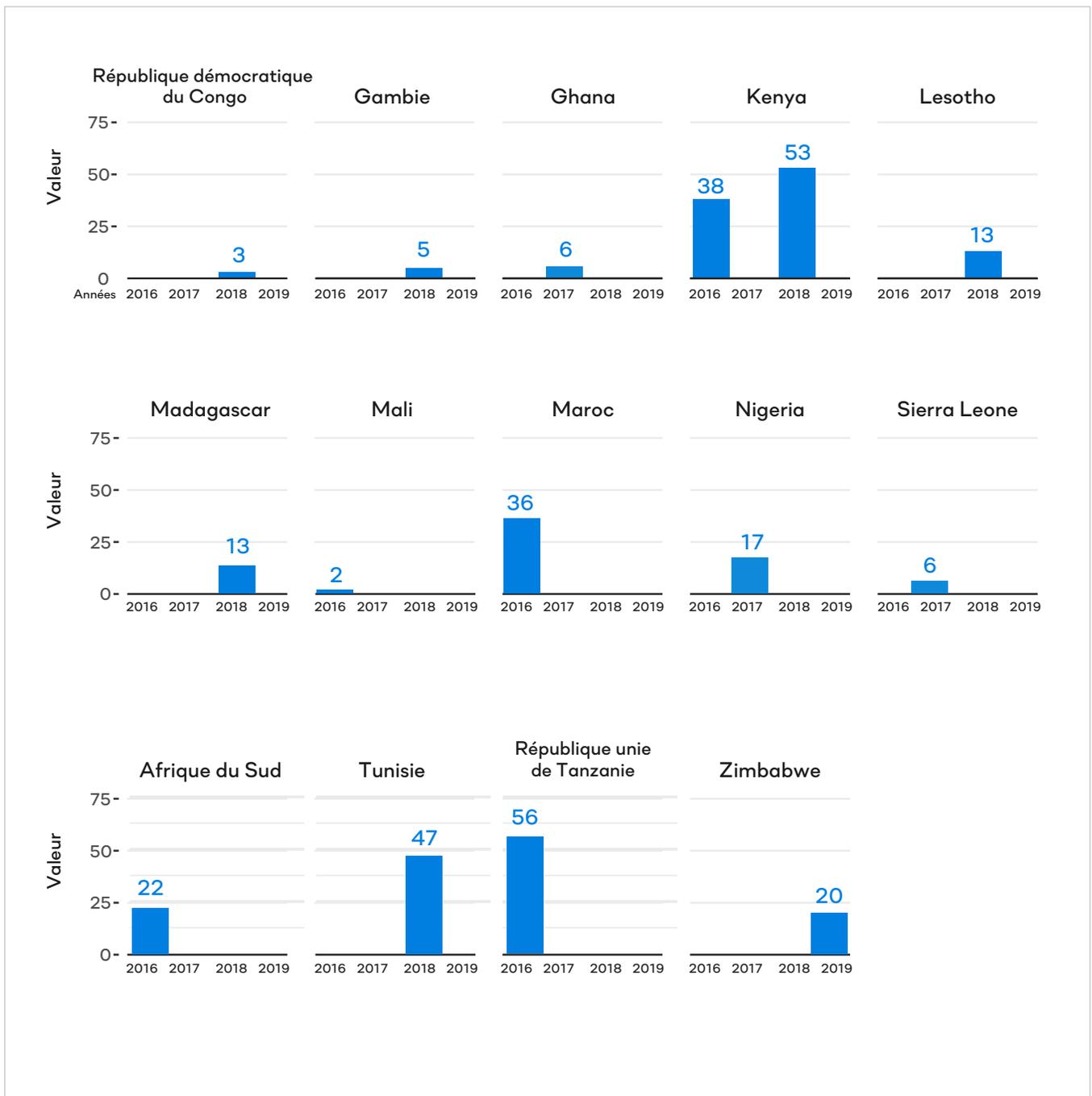
Une autre correspondance entre l'OS 4 et la cible 4.1 de l'ODD est la proportion d'enfants atteignant au moins le seuil minimal de compétence en : (i) lecture, et en (ii) mathématiques. Seuls 14 pays disposent de données disponibles pour cet indicateur durant la période 2016-2020. La quasi-totalité d'entre eux ont mené des évaluations de la 3<sup>ème</sup> année d'études, alors que deux pays seulement disposent de données pour les autres niveaux d'éducation.

Figure 12 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.1.1 de l'ODD par pays, 2016-2020



De plus, le coût élevé de la mise en œuvre empêche également les pays de répéter ces évaluations périodiquement, ce qui est un problème pour suivre les progrès accomplis. La comparaison de deux années durant la période de 2016 à 2020 n'est possible qu'au Kenya et elle indique une amélioration de la proportion d'enfants atteignant au moins le seuil minimal de compétence.

**Figure 13 : Pourcentage d'enfants et de jeunes (a) en 3<sup>e</sup> année d'études atteignant au moins le seuil minimal de compétence en (i) lecture par pays, 2016-2020**



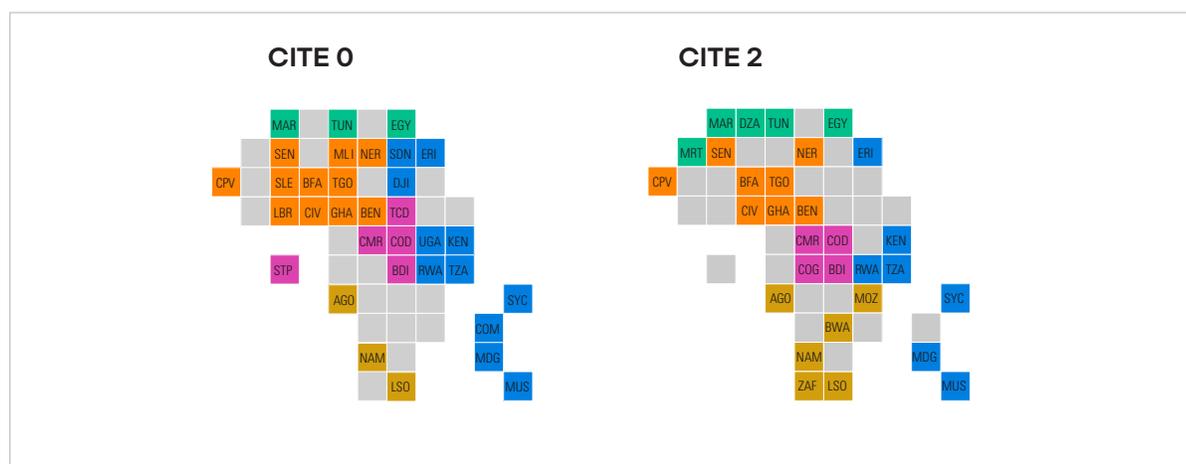
## 8. OS 5 :

### Accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres

L'objectif stratégique 5 a des éléments communs avec plusieurs cibles de l'ODD 4. Cela étant, le premier indicateur sélectionné pour suivre cet objectif (5.1 : Indice de parité entre les sexes pour le taux brut de scolarisation) est directement lié à la cible 4.5 de l'ODD, laquelle a pour objectif d'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et d'assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

L'indicateur correspondant de l'ODD fournit des données sur les indices de parité tant dans l'éducation de la petite enfance que dans l'enseignement supérieur. 33 pays disposent de données pour au moins une année de la période 2016-2020.

**Figure 14 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.5.1 de l'ODD : Taux brut de scolarisation, éducation de la petite enfance, indice de parité entre les sexes (IPS) par pays, 2016-2020**

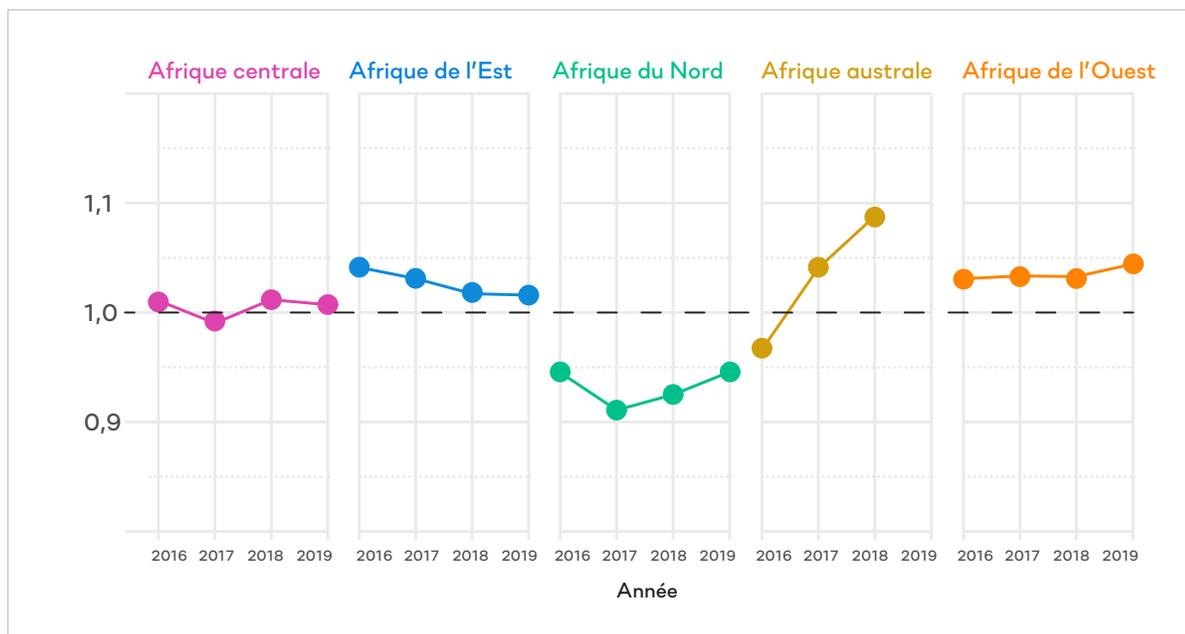


■ Pas de données rapportées

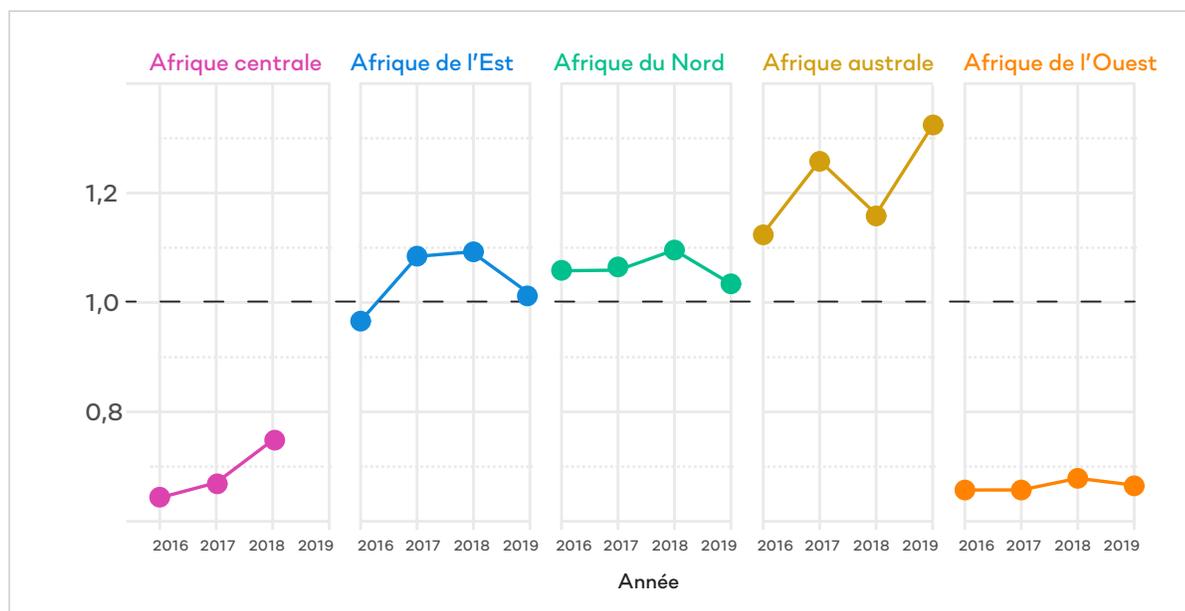
En ce qui concerne l'éducation de la petite enfance, les données disponibles indiquent que les indices de parité de la plupart des pays avoisinent 1. En revanche, la situation est différente dans l'enseignement supérieur, avec de grandes disparités défavorisant les femmes dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest (indices de parité inférieurs à 1)

Figure 15 : Taux brut moyen de scolarisation, indice de parité entre les sexes (IPS) par pays, 2016-2020

Éducation de la petite enfance (CITE 0) :



Enseignement supérieur (CITE 5-8) :



## 8.1 La parité entre les sexes a enregistré de nets progrès dans l'éducation de la petite enfance, mais elle reste un défi à relever dans l'enseignement supérieur

**Indicateur CESA 5.1 :** Indice de parité entre les sexes pour le taux brut de scolarisation

**Indicateur ODD 4.5.1 :** Taux brut de scolarisation de l'enseignement supérieur, Indice de Parité entre les Sexes Ajusté (IPSA)

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	0,5	..	0,5	0,5	0,4	0,3	0,5	0,5	0,6	..	..
	Cameroun	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9	..	..
	République centrafricaine	0,3	..	0,4	..	..	..	..	..	..	..	..
	Tchad	0,2	0,2	..	..	0,2	0,3	..	..	..	..	..
	Congo	..	0,6	0,6	0,8	..	..	..	0,7	..	..	..
	République démocratique du Congo	..	0,4	0,6	0,5	..	..	0,6	..	..	..	..
	Sao Tomé-et-Principe	1,0	..	0,9	..	0,9	1,0	..	..	..	..	..
Afrique de l'Est	Comores	0,7	0,8	0,9	0,9	0,8	..	..	..	..	..	..
	Djibouti	0,8	0,8	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Érythrée	0,4	..	..	..	0,5	0,7	0,7	..	..	..	..
	Éthiopie	0,4	0,4	0,5	..	0,5	..	..	..	..	..	..
	Kenya	..	..	..	..	..	0,7	0,7	0,7	..	..	..
	Madagascar	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	..	..
	Maurice	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	..	..	..
	Rwanda	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	..
	Seychelles	0,0	1,7	1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6	..
	Soudan	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	..	..	..	..	..
	Ouganda	0,7	0,7	0,7	..	0,7	..	..	..	..	..	..
République unie de Tanzanie	0,8	..	0,5	0,5	..	0,5	..	..	..	0,7	..	

## RAPPORT RÉGIONAL 1 SUR L'ODD 4

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique du Nord	Algérie	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,3	1,4	..	..
	Égypte	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	..	..	..
	Mauritanie	0,4	0,4	0,4	0,4	..	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	..
	Maroc	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	..
	Tunisie	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	..
Afrique australe	Angola	..	0,4	..	0,8	..	0,8	0,8	..	..	..	..
	Botswana	..	..	..	..	1,2	1,3	1,3	1,3	..	1,3	..
	Eswatini	..	0,8	..	0,9	..	..	..	..	..	..	..
	Lesotho	..	..	1,3	1,3	1,3	1,3	..	1,4	1,4	..	..
	Malawi	0,6	0,6	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Mozambique	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	..	..
	Namibie	..	..	..	..	1,4	1,4	1,4	1,5	..	..	..
	Afrique du Sud	..	..	1,3	1,3	1,3	..	1,3	1,3	1,3	..	..
	Zambie	..	0,4	0,7	..	..	..	..	..	..	..	..
	Zimbabwe	0,7	0,7	0,7	0,8	..	0,8	..	..	..	..	..
Afrique de l'Ouest	Bénin	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	..	..
	Burkina Faso	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	..
	Cabo Verde	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	..	..
	Côte d'Ivoire	0,5	0,7	..	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	..	..	..
	Gambie	0,7	0,6	0,7	..	..	..	..	..	..	..	..
	Ghana	..	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	..
	Guinée	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	..	..	..	..	..	..
	Liberia	0,5	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..	..
	Mali	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	..	..	..	..	..
	Niger	0,4	0,4	0,4	..	..	0,5	0,6	0,5	0,4	0,6	..
	Nigeria	0,7	0,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Sénégal	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	..
Togo	..	..	0,3	..	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	..	

Source : Cible 4.5- 4.5.1 de l'ODD : Taux brut de scolarisation de l'enseignement supérieur, Indice Parité entre les Sexes Ajusté (IPSA).

## 9. OS 6 :

### Lancer des programmes d'alphabétisation ambitieux et efficaces pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme.

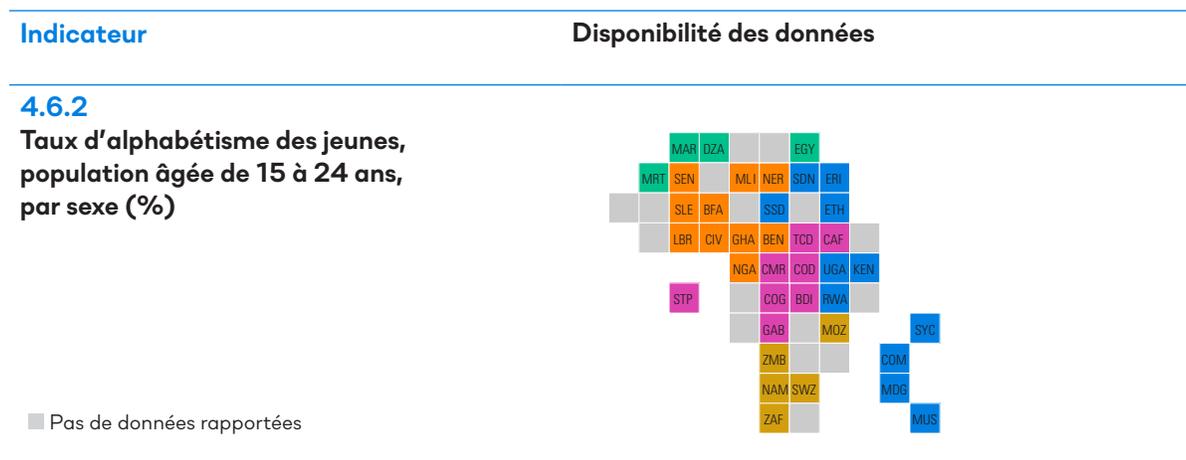
Les indicateurs sélectionnés par CESA pour suivre l'OS 6 sont les suivants :

- 6.1** Taux d'alphabétisme des jeunes
- 6.2** Taux d'alphabétisme des adultes
- 6.3** Participants aux programmes d'alphabétisation représentant le pourcentage de personnes analphabètes

Ces trois indicateurs trouvent une correspondance directe avec les indicateurs thématiques de la cible 4.6 de l'ODD. Les deux premiers indicateurs sont ceux pour lesquels on dispose du plus grand nombre de données ; en revanche, aucun pays n'a rapporté de données pour l'indicateur 6.3 entre 2016 et 2020.

La pandémie de la COVID-19 a perturbé le déroulement des enquêtes menées auprès des ménages, ce qui devrait avoir une incidence sur la disponibilité des données sur le taux d'alphabétisme. Toutefois, compte tenu des efforts visant à renforcer les systèmes de suivi des programmes accélérés et de l'éducation des adultes, il est possible que ces pays puissent recueillir des données sur la participation aux programmes d'alphabétisation.

**Figure 16 : Disponibilité des données des indicateurs mondiaux 4.6.2 et 4.6.3 de l'ODD par pays 2016-2020**

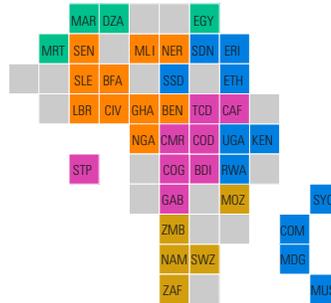


Indicateur

Disponibilité des données

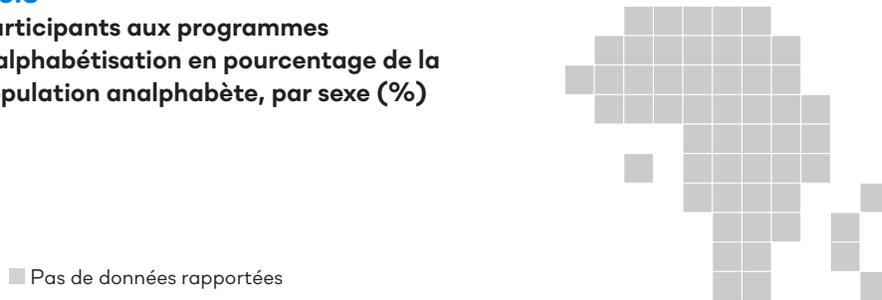
4.6.2

Taux d'alphabétisme des adultes, population de 15 ans et plus, par sexe (%)



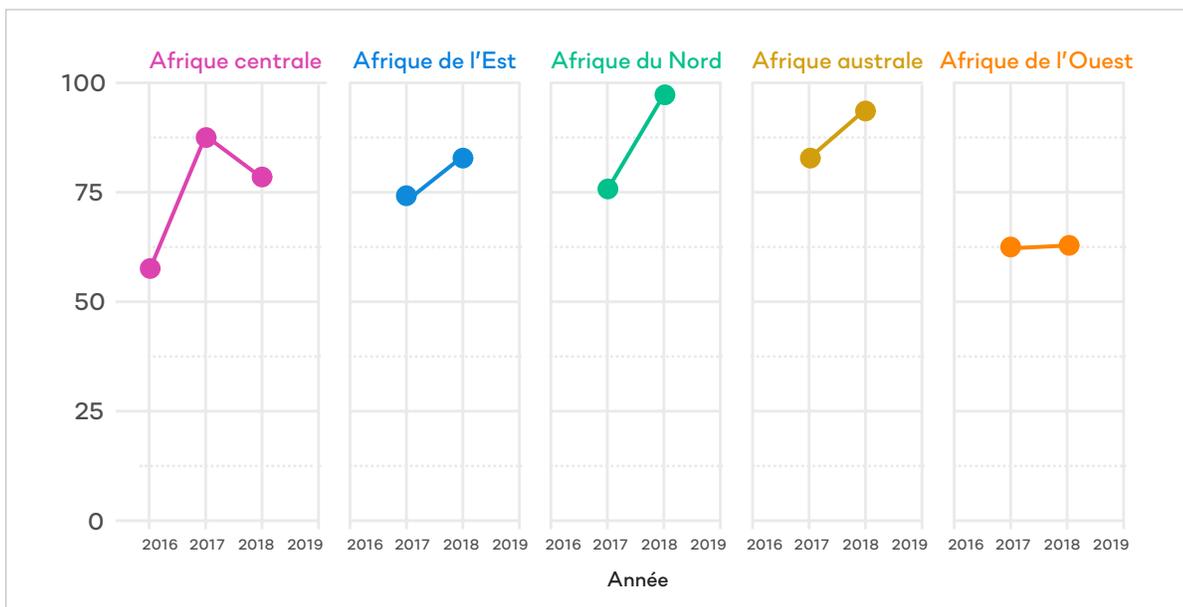
4.6.3

Participants aux programmes d'alphabétisation en pourcentage de la population analphabète, par sexe (%)



Bien que le taux d'alphabétisation de la plupart des pays ait progressé durant la période 2016-2018, il reste une proportion considérable de jeunes de ces pays qui ont été privés d'alphabétisation.

Figure 17 : Taux moyen d'alphabétisme des jeunes (population âgée de 15 à 24 ans) par région, 2016-2018



## 9.1 À de rares exceptions, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les taux d'alphabétisme des jeunes



**CESA - Indicateur 6.1 :** Taux d'alphabétisme des jeunes

**ODD - Indicateur 4.6.2 :** Taux moyen d'alphabétisme des jeunes, population âgée de 15 à 24 ans, par sexe (%)

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	..	..	..	..	79,6	..	..	88,2	..	..	..
	Cameroun	80,6	..	..	..	..	..	..	..	85,1	..	..
	République centrafricaine	36,4	..	..	..	..	..	..	..	38,3	..	..
	Tchad	..	..	..	..	..	38,8	30,8	..	..	..	..
	Congo	..	80,9	..	..	..	..	..	..	82,1	..	..
	République démocratique du Congo	..	..	83,6	..	..	..	..	85,0	..	..	..
	Guinée équatoriale	98,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Gabon	..	..	88,5	..	..	..	..	..	89,8	..	..
	Sao Tomé-et-Principe	..	..	96,7	..	..	..	..	..	97,8	..	..
Afrique de l'Est	Comores	..	..	71,6	..	..	..	..	..	78,3	..	..
	Érythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	93,3	..	..
	Éthiopie	..	..	..	..	..	..	..	72,8	..	..	..
	Kenya	..	..	..	..	86,5	..	..	..	87,8	..	..
	Madagascar	..	..	76,8	..	..	..	..	..	81,2	..	..
	Maurice	..	98,1	..	..	..	..	..	..	99,0	..	..
	Rwanda	77,3	..	82,3	..	85,1	..	..	..	86,5	..	..
	Seychelles	99,0	..	..	..	..	..	..	..	99,1	..	..
	Soudan du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	47,9	..	..
	Soudan	..	..	..	..	..	..	..	..	73,0	..	..
	Ouganda	87,4	..	83,7	..	..	..	..	..	89,4	..	..
	République unie de Tanzanie	74,6	..	85,9	..	..	85,8	..	..	..	..	..

## RAPPORT RÉGIONAL 1 SUR L'ODD 4

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique du Nord	Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	97,4	..	..
	Égypte	87,5	..	89,3	92,0	..	..	..	88,2	..	..	..
	Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	63,9	..	..	..
	Maroc	..	81,5	91,2	..	..	..	..	..	97,7	..	..
	Tunisie	97,2	97,3	96,9	..	96,2	..	..	..	..	..	..
Afrique australe	Angola	..	..	..	..	77,4	..	..	..	..	..	..
	Botswana	..	..	..	97,5	..	..	..	..	..	..	..
	Eswatini	93,5	..	..	..	..	..	..	..	95,5	..	..
	Lesotho	..	..	..	..	86,6	..	..	..	..	..	..
	Malawi	72,1	..	..	..	76,1	72,9	..	..	..	..	..
	Mozambique	..	..	..	..	..	70,5	..	70,9	..	..	..
	Namibie	..	94,4	..	..	..	..	..	..	95,2	..	..
	Afrique du Sud	98,6	98,8	98,9	..	98,9	99,0	..	95,3	..	..	..
	Zambie	88,7	..	..	..	..	..	..	..	92,1	..	..
	Zimbabwe	..	90,9	..	..	90,4	..	..	..	..	..	..
Afrique de l'Ouest	Bénin	..	..	52,5	..	..	..	..	..	60,9	..	..
	Burkina Faso	..	..	..	..	50,1	..	..	..	58,3	..	..
	Cabo Verde	..	..	98,1	..	..	98,1	..	..	..	..	..
	Côte d'Ivoire	..	..	48,3	..	53,0	..	..	..	58,4	..	..
	Gambie	..	..	..	60,8	..	67,2	..	..	..	..	..
	Ghana	85,7	..	..	..	..	..	..	..	92,5	..	..
	Guinée	31,4	..	..	..	46,3	..	..	..	..	..	..
	Guinée-Bissau	..	..	..	..	60,4	..	..	..	..	..	..
	Liberia	..	..	..	..	..	..	..	55,4	..	..	..
	Mali	44,3	42,1	..	..	..	49,4	..	..	50,1	..	..
	Niger	..	..	39,8	..	..	..	..	..	43,5	..	..
	Nigeria	..	..	..	..	..	..	..	..	75,0	..	..
	Sénégal	..	65,8	..	56,9	..	..	..	69,5	..	..	..
	Sierra Leone	..	..	..	57,0	..	..	..	..	66,6	..	..
Togo	..	79,9	..	..	..	84,3	..	..	..	..	..	

Source : Cible 4.6 - 4.6.2 de l'ODD : Taux moyen d'alphabétisme des jeunes, population âgée de 15 à 24 ans, par sexe (%).

# 10. OS 8 :

## Accroître les potentialités en formation technique et professionnelle dans l'enseignement secondaire et le supérieur, en renforçant les liaisons bénéfiques entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation

L'objectif stratégique 8 est lié à la cible 4.3 de l'ODD qui vise à : « faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable. » Les indicateurs de l'UA pour mesurer cet objectif spécifique sont les suivants :

- 8.1** Pourcentage des effectifs totaux dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle du secondaire et du post-secondaire
- 8.2** Pourcentage des diplômés de l'EFTP
- 8.3** Taux de participation des diplômés de l'EFTP à la population active
- 8.4** Pourcentage d'élèves qui satisfont aux exigences nationales pour les programmes d'études secondaires ou post-secondaires et qui s'inscrivent à l'EFTP
- 8.5** État des politiques et structures de gouvernance en matière d'enseignement et de formation technique et professionnelle
- 8.6** Proportion de diplômés de l'EFTP ayant participé à des programmes d'apprentissage

20 pays disposent de données pour l'indicateur 4.3, soit 37 % du continent. Les effectifs de la formation professionnelle sont inférieurs à 15 % dans l'ensemble des pays, l'Égypte et les Seychelles enregistrant les proportions les plus élevées.

**Figure 18 : Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans inscrits à un programme de formation professionnelle, par sexe (%) par pays 2016-2020**

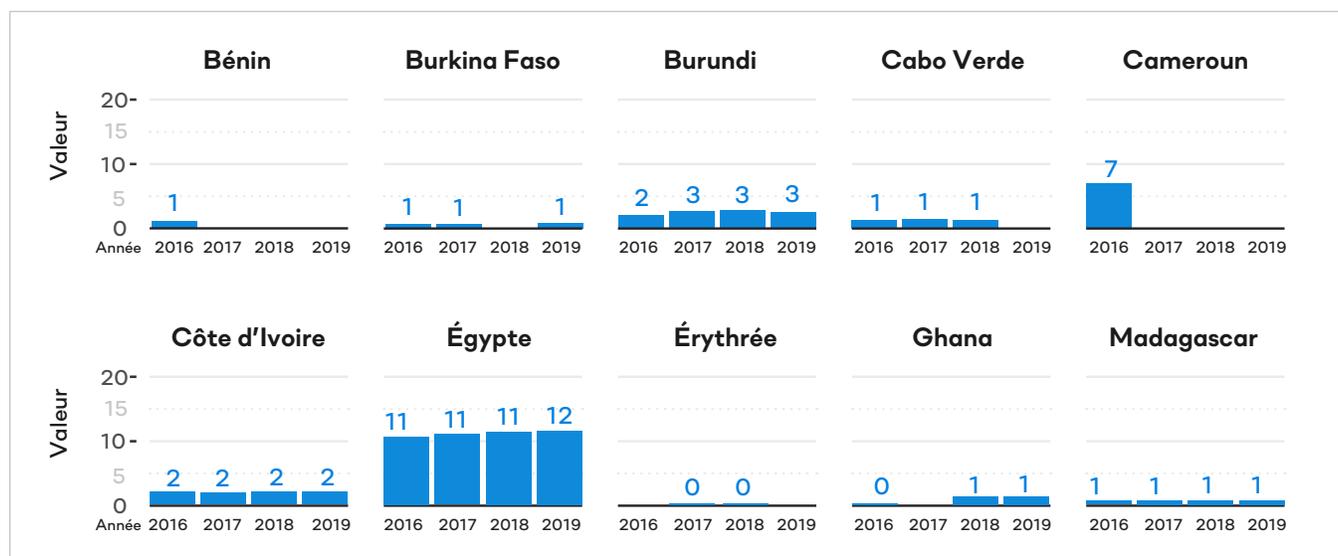
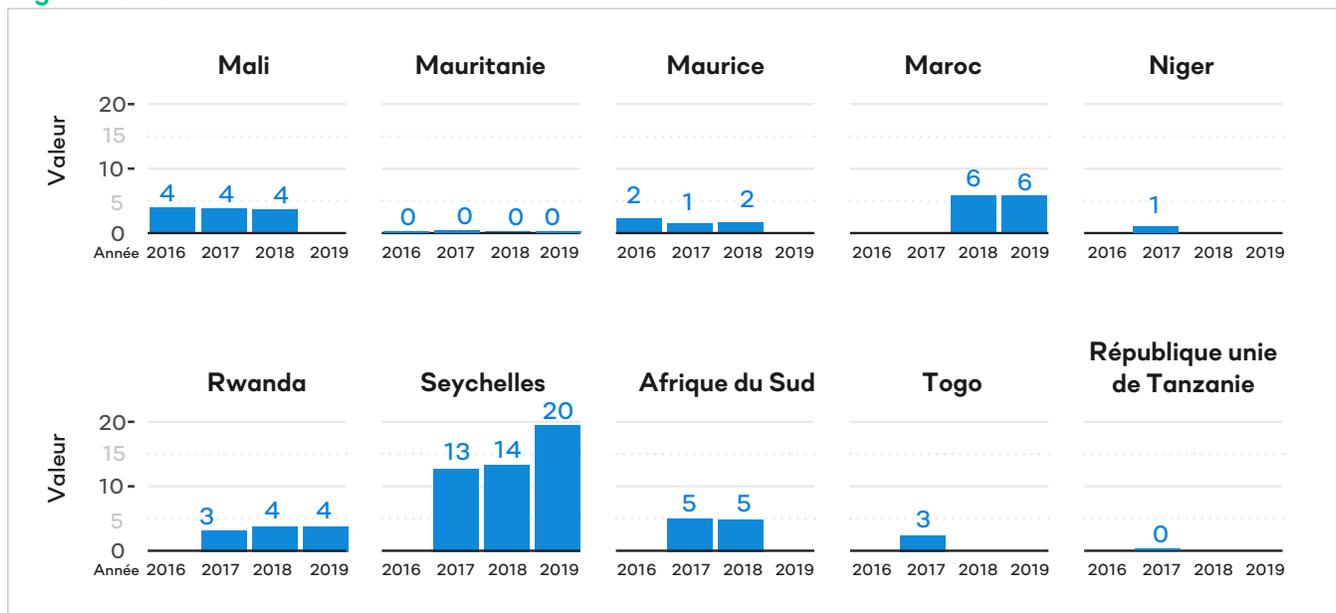


Figure 18 : suite



## 10.1 Les effectifs des programmes d'enseignement et de formation technique et professionnelle (TVET) sont faibles dans toutes les régions

**Indicateur CESA 8.1 :** Pourcentage des effectifs totaux dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle du secondaire et du postsecondaire



**Indicateur ODD 4.3.3 :** Taux de participation aux programmes d'enseignement technique-professionnel (15 à 24 ans), par sexe (%)

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	0,6	0,9	0,8	1,1	1,6	2,0	2,1	2,8	2,8	2,6	..
	Cameroun	..	6,0	6,0	6,3	7,1	7,1	7,2	..	..	..	..
	République centrafricaine	..	..	0,4	..	..	..	..	..	..	..	..
	Tchad	..	..	..	..	..	..	0,0	0,0	..	..	..
	Sao Tomé-et-Principe	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	4,5	..	..	..	..	..

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique de l'Est	Comores	..	..	..	0,0	..	..	..	0,0	0,0	..	..
	Érythrée	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,2	..	0,4	0,5	..	..
	Éthiopie	..	..	..	..	1,6	1,7	..	..	..	..	..
	Madagascar	..	0,0	0,0	..	0,6	0,0	0,6	0,7	0,7	0,7	..
	Maurice	..	..	..	..	..	1,3	2,2	1,4	1,5	..	..
	Rwanda	..	..	..	..	..	..	..	3,4	4,0	3,9	..
	Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	13,1	13,6	19,8	..
	République unie de Tanzanie	..	..	..	..	..	..	..	0,1	..	..	..
Afrique du Nord	Égypte	..	9,0	..	..	10,2	..	10,6	11,0	11,4	11,6	..
	Mauritanie	..	..	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	..
	Maroc	..	..	..	..	..	..	..	..	5,8	5,8	..
Afrique australe	Angola	7,7	2,4	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Eswatini	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	..	..	..	..	..
	Lesotho	0,3	0,9	1,4	..	..	1,3	..	..	..	..	..
	Malawi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..
	Mozambique	0,7	0,6	0,6	0,8	0,9	0,7	..	..	..	..	..
	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	2,5	..	5,3	5,1	..	..
	Zimbabwe	..	..	0,0	0,0	..	..	..	..	..	..	..
Afrique de l'Ouest	Bénin	..	..	..	1,1	..	1,0	1,2	..	..	..	..
	Burkina Faso	0,8	0,8	0,8	0,7	..	0,8	0,8	0,7	..	0,8	..
	Cabo Verde	..	..	1,2	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	..	..
	Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..	1,9	1,8	2,0	1,9	..
	Ghana	..	..	..	1,1	0,8	0,8	0,5	..	1,3	1,3	..
	Guinée	..	..	..	..	0,8	..	..	..	..	..	..
	Mali	3,6	3,2	..	3,6	4,1	3,8	3,9	3,8	3,5	..	..
	Niger	0,0	0,0	..	..	0,8	0,8	..	1,0	..	..	..
	Togo	..	..	..	..	..	..	..	2,6	..	..	..

Source : Cible 4.3 - 4.3.3 de l'ODD : Taux de participation aux programmes d'enseignement techniques-professionnels (15-24 ans), par sexe (%).

# 11. OS 9 :

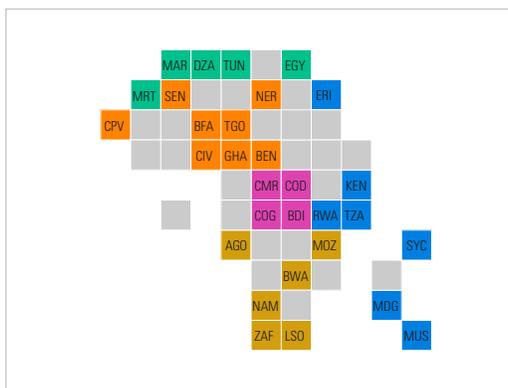
## Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en vue de relever les défis du continent et promouvoir la compétitivité mondiale

L'objectif stratégique 9 se penche sur l'enseignement supérieur, la recherche et le développement des capacités. Il est aussi lié à la cible 4.3 de l'ODD, mais tente de mettre en évidence les questions régionales prioritaires en matière d'employabilité et de développement technologique. Voici la liste des indicateurs sélectionnés par CESA pour suivre cet objectif :

- 9.1 Nombre de diplômés de doctorat obtenus par domaine
- 9.2 Dépenses de recherche et de développement en pourcentage du PIB
- 9.3 Effectifs d'étudiants dans l'enseignement dans le supérieur et post-secondaire pour 100 000 habitants
- 9.4 Proportion de mobilité entrante
- 9.5 Proportion de mobilité sortante
- 9.6 La qualité des diplômés et leur employabilité dans l'économie mondiale
- 9.7 Environnement propice à la recherche et à l'innovation grâce à la mise en place d'infrastructures et de ressources adéquates
- 9.8 Proportion d'apprenants inscrits dans les programmes : a. d'enseignement à distance, b. d'apprentissage ouvert, c. d'apprentissage en ligne

Lié à l'indicateur 9.3 de CESA, les données de l'indicateur 4.3.2 de l'ODD sont disponibles avec une autre métrique (pourcentage) dans 65 % des pays du continent. L'Afrique du Nord a la proportion la plus élevée, avec l'Afrique australe. Le Cabo Verde a le pourcentage le plus élevé d'Afrique de l'Ouest et, à l'exception du Cameroun, l'Afrique centrale, accuse du retard.

**Figure 19 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.3.2 de l'ODD par pays, 2016-2020**



■ Pas de données rapportées

## 11.1 Défi de l'enseignement supérieur en Afrique centrale


**Indicateur CESA 9.3** : Effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur et le post-secondaire pour 100 000 habitants.

**Indicateur ODD 4.3.2** : Taux brut de scolarisation tertiaire, par sexe (%).

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	3,3	..	3,1	3,8	4,5	5,1	3,7	3,9	4,1	..	..
	Cameroun	11,2	12,1	13,1	15,3	16,3	17,0	12,5	12,8	14,3	..	..
	République centrafricaine	2,7	3,1	3,0	..	..	..	..	..	..	..	..
	Tchad	2,1	2,2	..	..	3,4	3,3	..	..	..	..	..
	Congo	..	8,7	10,0	9,3	..	..	..	12,7	..	..	..
	République démocratique du Congo	..	8,1	8,3	6,9	..	..	6,6	..	..	..	..
	Sao Tomé-et-Principe	4,3	..	8,2	..	9,7	13,4	..	..	..	..	..
Afrique de l'Est	Comores	5,8	8,0	8,7	8,8	9,0	..	..	..	..	..	..
	Djibouti	3,6	5,3	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Érythrée	3,2	..	..	..	3,9	3,5	3,4	..	..	..	..
	Éthiopie	7,5	7,9	8,2	..	8,1	..	..	..	..	..	..
	Kenya	..	..	..	..	..	9,2	11,4	11,5	..	..	..
	Madagascar	3,7	4,1	4,1	4,3	4,8	4,8	4,8	5,3	5,4	..	..
	Maurice	33,7	35,4	38,9	40,0	39,1	37,4	38,8	40,6	..	..	..
	Rwanda	5,9	7,0	6,8	7,3	7,4	7,6	7,7	7,4	6,7	6,2	..
	Seychelles	0,0	2,5	1,3	3,2	6,5	14,4	18,3	19,7	17,1	19,2	..
	Soudan	15,9	15,5	15,7	17,7	16,9	16,9	..	..	..	..	..
	Ouganda	4,1	4,6	3,9	..	4,8	..	..	..	..	..	..
	République unie de Tanzanie	2,1	..	4,0	3,7	..	4,0	..	..	..	3,1	..

## RAPPORT RÉGIONAL 1 SUR L'ODD 4

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Afrique du Nord	Algérie	29,9	31,2	32,2	33,9	34,5	36,8	42,6	47,6	51,4	..	..	
	Égypte	31,4	26,8	27,7	30,1	31,1	35,0	33,9	35,2	..	..	..	
	Mauritanie	4,4	4,7	5,1	5,4	..	5,6	5,4	5,0	5,0	5,8	..	
	Maroc	14,6	16,4	19,5	22,6	25,3	28,4	32,0	33,8	35,9	38,5	..	
	Tunisie	35,4	35,2	35,9	35,0	35,3	35,2	32,8	32,1	31,7	31,8	..	
Afrique australe	Angola	..	6,1	..	8,8	..	8,4	9,3	..	..	..	..	
	Botswana	20,8	18,5	22,8	..	27,3	30,2	25,9	24,9	..	25,1	..	
	Eswatini	..	7,7	..	6,7	..	..	..	..	..	..	..	
	Lesotho	..	..	11,5	11,0	11,0	10,2	..	10,8	10,2	..	..	
	Malawi	0,7	0,8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
	Mozambique	4,7	4,9	5,2	5,6	6,2	6,7	7,2	7,1	7,3	..	..	
	Namibie	..	..	..	..	19,7	20,6	22,1	22,9	..	..	..	
	Afrique du Sud	..	..	19,1	19,9	19,8	..	20,9	22,4	23,8	..	..	
	Zambie	..	4,2	4,1	..	..	..	..	..	..	..	..	
	Zimbabwe	6,7	6,7	6,9	6,9	..	10,0	..	..	..	..	..	
	Afrique de l'Ouest	Bénin	13,8	12,9	14,0	16,0	16,0	13,6	12,9	12,3	12,5	..	..
		Burkina Faso	3,6	4,1	4,6	4,8	5,1	5,1	5,6	6,0	6,5	7,1	..
Cabo Verde		18,0	20,7	20,6	22,9	24,0	23,1	24,0	24,4	23,6	..	..	
Côte d'Ivoire		7,7	3,4	..	8,2	8,3	8,8	8,9	9,3	..	..	..	
Gambie		2,0	3,0	2,7	..	..	..	..	..	..	..	..	
Ghana		..	11,8	11,9	13,8	15,4	15,7	15,5	16,0	15,7	17,2	..	
Guinée		10,9	11,1	10,5	11,0	11,6	..	..	..	..	..	..	
Liberia		9,5	..	11,9	..	..	..	..	..	..	..	..	
Mali		6,1	5,5	7,1	6,4	6,0	5,5	..	..	..	..	..	
Niger		1,4	1,4	1,6	..	..	3,3	3,5	3,7	4,4	4,2	..	
Nigeria		9,6	10,2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
Sénégal		7,6	10,0	10,1	10,4	10,7	10,8	10,9	11,5	12,8	13,1	..	
Togo		9,3	10,4	10,6	11,0	10,5	11,0	12,5	13,1	14,5	14,0	..	

Source : Cible 4.3-4.3.2 de l'ODD : Taux brut de scolarisation tertiaire, par sexe (%).

## 12. OS 10 :

### Promouvoir l'éducation pour la paix, ainsi que la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge

L'objectif stratégique 10 est lié à la cible 4.7 de l'ODD qui vise à « faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence<sup>1</sup>, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. »

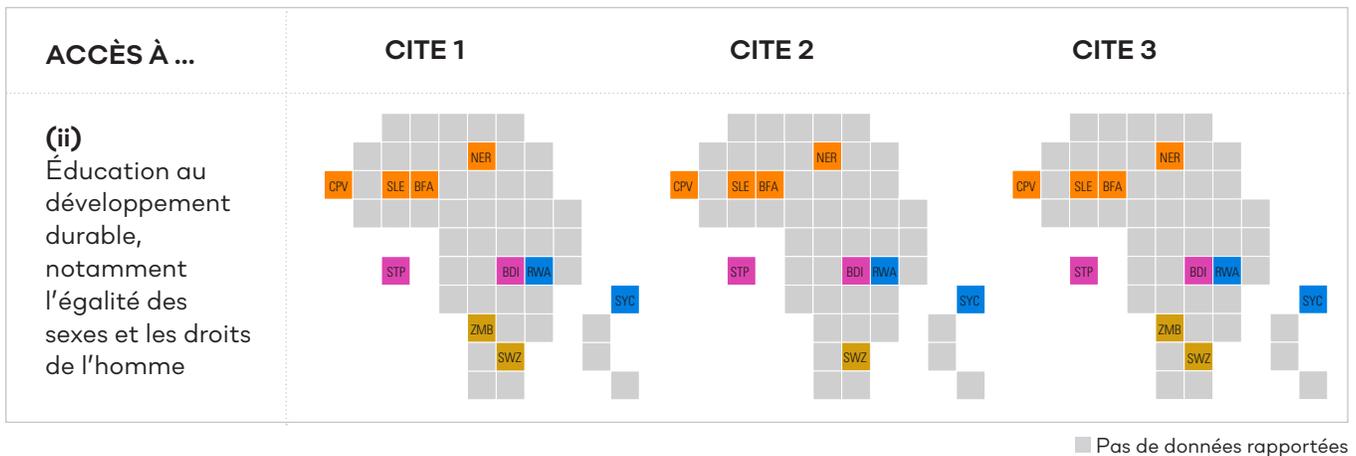
L'UA a traduit ce large éventail de concepts en trois objectifs spécifiques :

- 10.2** Existence de politiques nationales d'éducation pour l'appui psychosocial, la réduction des risques de catastrophe et d'autres systèmes/mécanismes visant à protéger l'éducation contre les attaques et à soutenir la réhabilitation des infrastructures scolaires
- 10.3** Existence de stratégies nationales pour assurer la poursuite d'une éducation de qualité pendant les crises humanitaires
- 10.4** Degré d'intégration : de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale, et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et les droits de l'homme, et (iii) l'éducation à la paix, les aptitudes à la vie quotidienne, l'initiation aux médias et à l'information dans : (a) les politiques nationales d'éducation, (b) les programmes d'enseignement, (c) la formation des enseignants, et (d) l'évaluation des étudiants

La cible 4.7 de l'ODD inclut l'indicateur 4.7.2 : « Pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences utiles pour la vie » qui correspond au second point de l'indicateur 10.4 de CESA : « (ii) éducation au développement durable, notamment l'égalité des sexes et les droits de l'homme ». La cible 4.7 de l'ODD est l'une des cibles dont il est le plus difficile de mesurer et de suivre les progrès accomplis, et qui est très influencée par les diverses façons dont elle est comprise par les pays suivant leur culture. Dès lors, il n'est pas surprenant que 81,5 % des pays ne disposent pas de données pour cet indicateur.

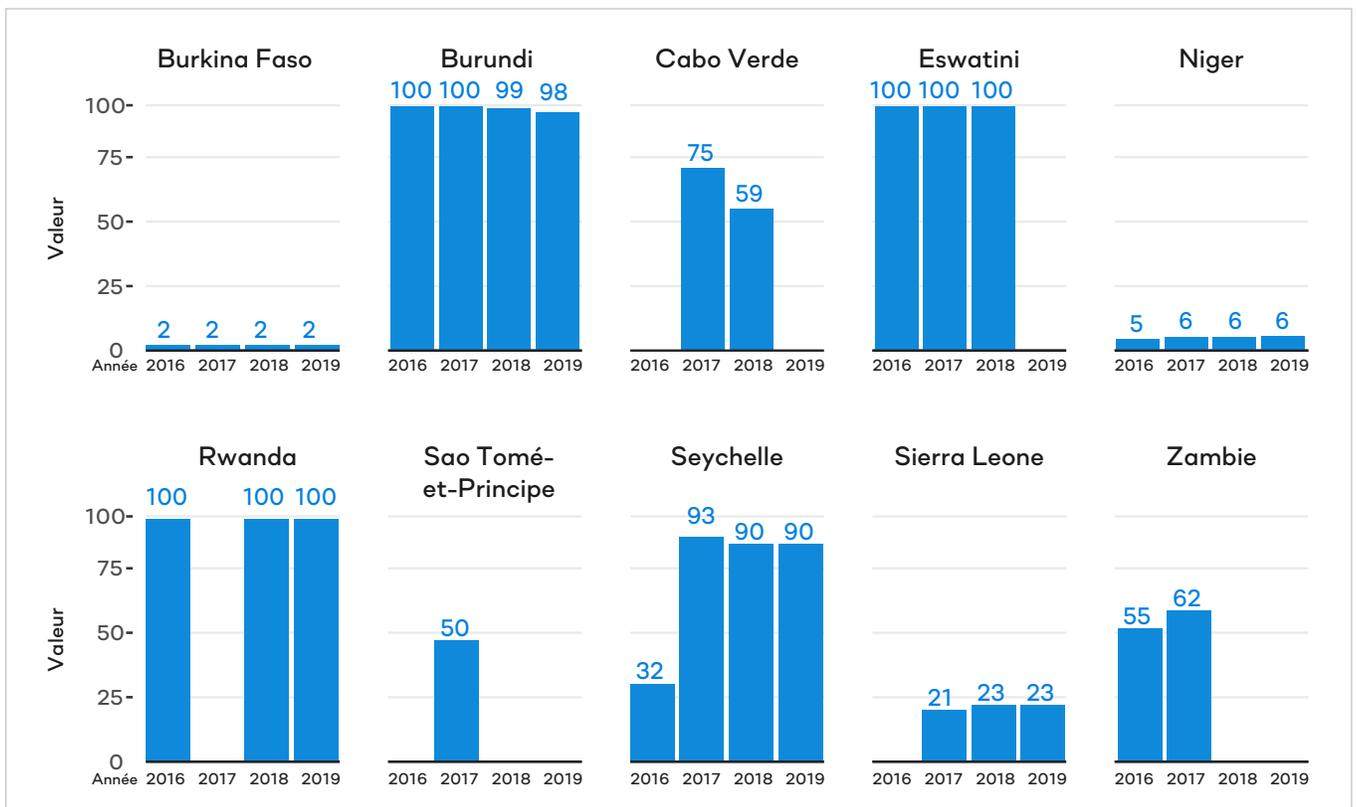
1 <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/gaml4-measurement-strategy-sdg-target4.7.pdf>

Figure 20 : Disponibilité des données de l'indicateur mondial 4.7 de l'ODD par pays, 2016-20



La proportion d'écoles qui rapportent un contenu pédagogique en relation avec l'égalité des sexes et les droits de l'homme varie entre les régions. Les niveaux plus élevés se situent en Afrique centrale et australe, avec près de 100 % des pays qui rapportaient des données en 2018. L'Afrique de l'Ouest a les niveaux les plus faibles de toutes les régions. En 2019, la moyenne de pays rapportant des données s'élevait à 63,2 % en Afrique de l'Est. La même année, la moyenne des pays d'Afrique de l'Ouest s'élevait à 10 % seulement.

Figure 21 : Pourcentage moyen d'écoles primaires (CITE 1) qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences utiles pour la vie par région, 2016-2020



## 12.1 Priorité de l'éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences utiles pour la vie dans le premier cycle du secondaire

**Indicateur CESA 10.4 :** Degré d'intégration de : (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, (iii) la paix, les aptitudes à la vie quotidienne, l'initiation aux médias et à l'information dans : (a) les politiques nationales d'éducation, (b) les programmes d'enseignement, (c) la formation des enseignants et (d) l'évaluation des étudiants

Région	Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique centrale	Burundi	..	..	..	..	..	..	100,0	100,0	99,3	98,1	..
	République démocratique du Congo	..	..	..	..	..	0,0	..	..	..	..	..
	Sao Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	50,0	..	..	..
Afrique de l'Est	Maurice	..	..	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..
	Rwanda	..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	..	100,0	100,0	..
	Seychelles	..	..	..	..	..	..	32,1	92,9	89,7	89,7	..
	Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	0,0	..	..	..
Afrique du Nord	Algérie	..	..	..	..	..	..	0,0	0,0	0,0	..	..
	Égypte	..	..	..	..	..	..	0,0	..	..	..	..
	Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	0,0	0,0	..
Afrique australe	Eswatini	..	..	..	..	..	100,0	100,0	100,0	100,0	..	..
	Zambie	..	..	..	..	..	..	54,8	62,2	..	..	..
Afrique de l'Ouest	Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	2,4	2,2	2,3	2,5	..
	Cabo Verde	..	..	..	..	..	..	..	75,2	58,5	..	..
	Niger	..	..	..	..	..	..	4,6	5,6	5,6	6,1	..
	Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	..	21,2	23,2	23,3	..

Source : La cible 4.7 - 4.7.2 de l'ODD : Pourcentage de collèges du premier cycle du secondaire qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences utiles pour la vie (CITE 1).

# 13. Indicateurs supplémentaires

La Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 fait partie intégrante du cadre 2016-2025 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Certains indicateurs financiers supplémentaires sont inclus dans le cadre de ce programme plus large.

- F.1** Dépenses publiques pour l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses totales du gouvernement
- F.3** Dépenses publiques pour l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses du PIB

Bien que ces deux indicateurs ne fassent pas partie du cadre mondial de suivi de l'ODD4, l'ISU collecte les données des États membres sur ces aspects et ils font partie des indicateurs financiers du Cadre d'action Éducation 2030. En outre, l'indicateur F.1 trouve une correspondance directe avec l'indicateur 1.a.2 : « Pourcentage des dépenses publiques totales consacrées aux services essentiels (éducation, santé, et protection sociale). »

**Figure 22 : Disponibilité de données des indicateurs F.1 et F.3 de l'Agenda 2063 de l'UA par pays 2016-2020**

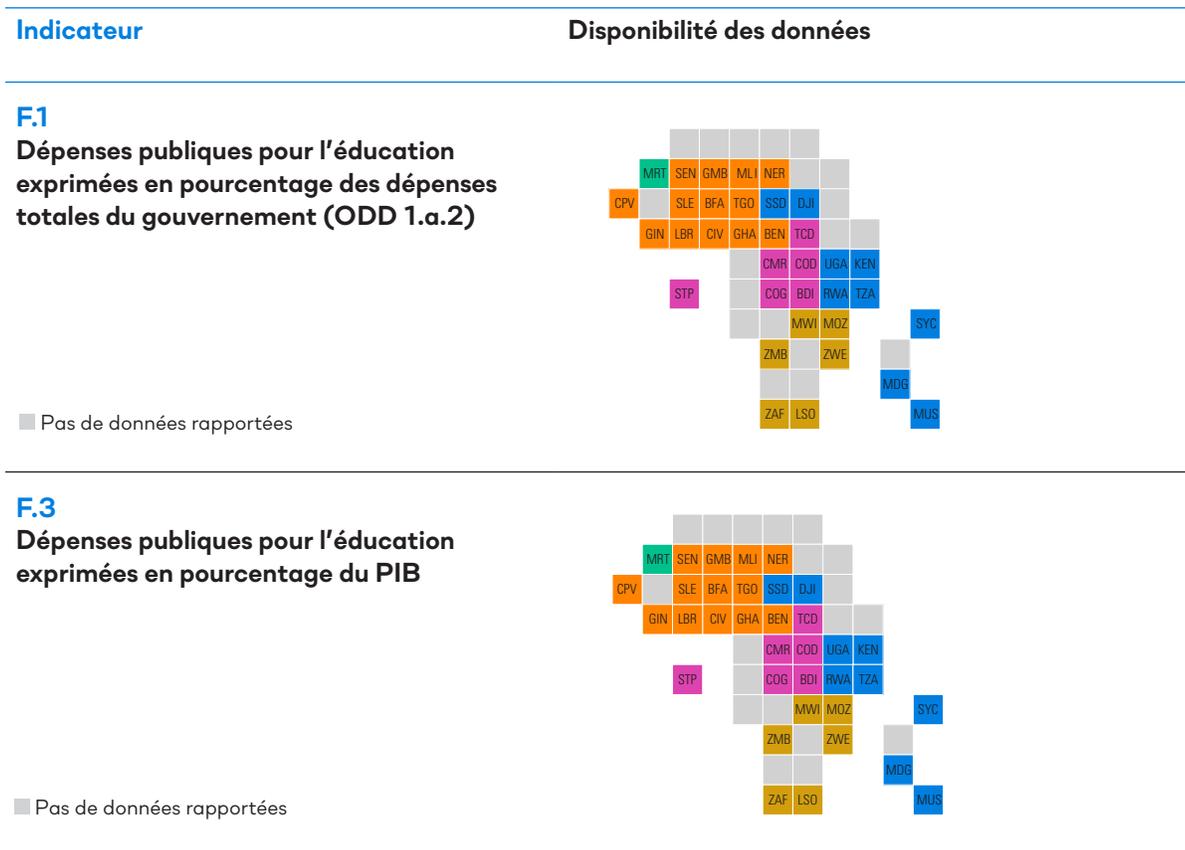


Figure 23 : Dépenses publiques pour l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses totales du gouvernement (ODD 1.a.2), moyenne par région, 2016-2019

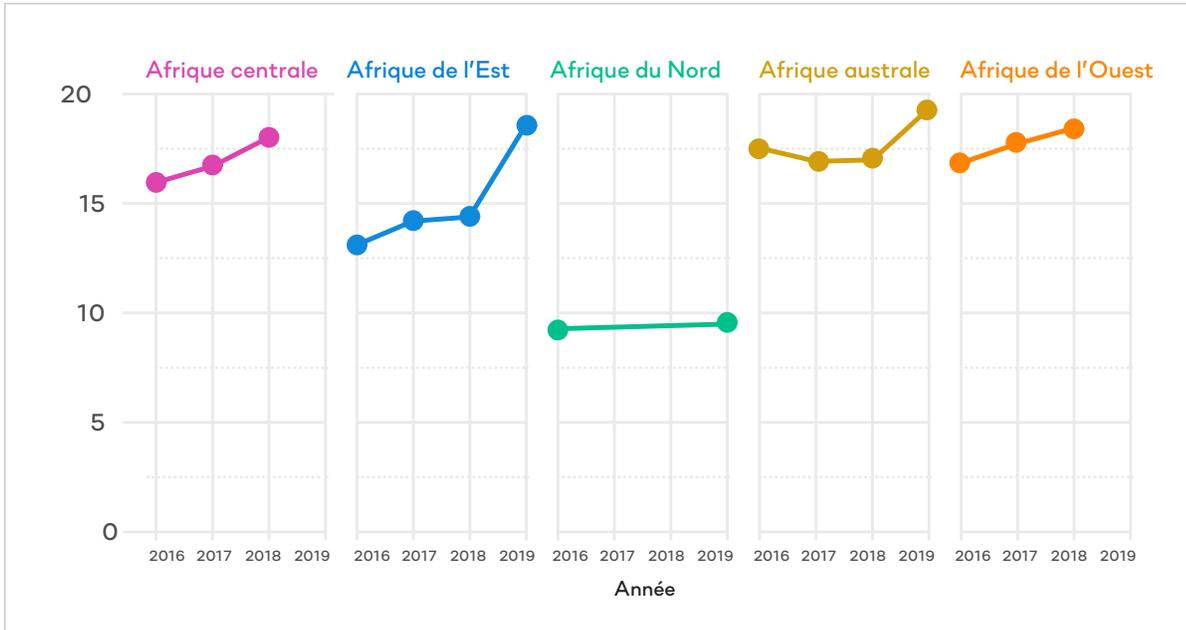
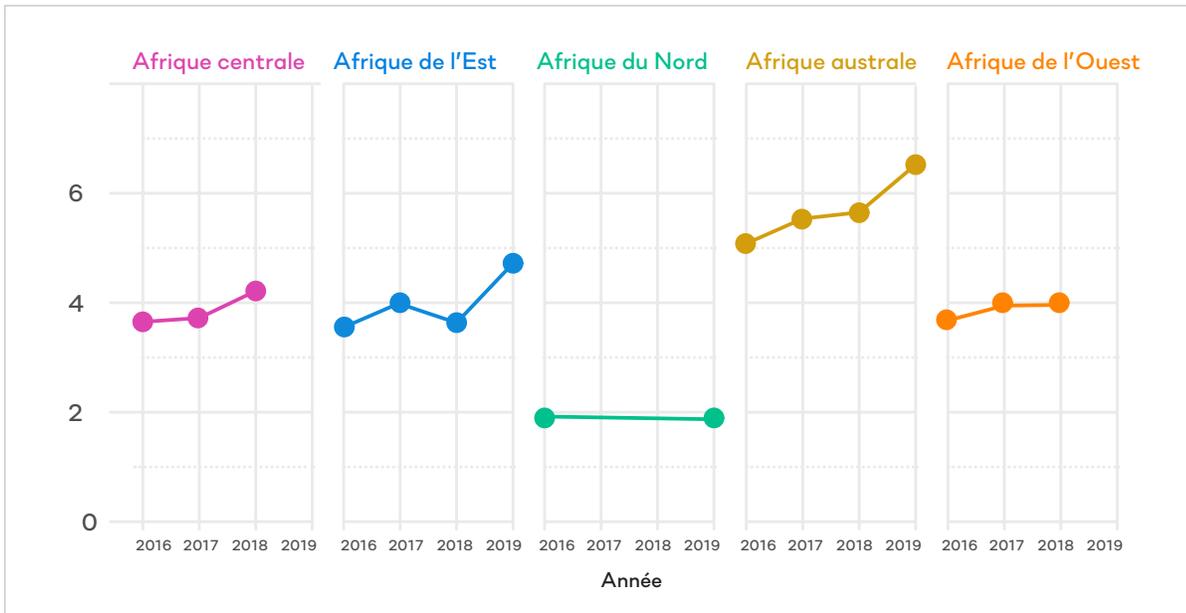


Figure 24 : Dépenses publiques pour l'éducation exprimées en pourcentage du PIB, moyenne par région, 2016-2019





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



INSTITUT  
DE STATISTIQUE  
DE L'UNESCO



 **OBJECTIFS**  
**DE DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE**